

Rapport d'activités 2020-2021

Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Capitale-Nationale



Faguy-Bernier, Thomas (03-DGFo)

Contenu

PRÉAMBULE.....	1
MANDAT.....	2
OBJECTIFS ANNUELS.....	3
ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES.....	6
TRAVAUX DES TGIRT ET DE LEURS COMITÉS DE TRAVAIL.....	7
CHANTIERS RÉGIONAUX.....	22
PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES TGIRT.....	31
BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES	33
FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2019-2020	43
RECOMMANDATIONS.....	46
CONCLUSION	48
(Formulaire d'évaluation des rencontres de TGIRT)	40

Rapport préparé par :

Frédéric Martineau, *ing.f. MBA* (coordonnateur régional des TGIRT)

PRÉAMBULE

Le présent rapport annuel est produit afin de présenter une reddition de comptes du travail accompli entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021 par les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Capitale-Nationale. Ce rapport s'adresse principalement aux partenaires des TGIRT, aux cinq conseils des MRC délégataires de l'entente de gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) ainsi qu'à la Direction générale du secteur central du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Il se veut aussi un document destiné au grand public et sa diffusion se veut la plus large possible. Ce document sert de base de travail au comité de coordination des TGIRT pour établir les objectifs annuels pour la saison prochaine.

MANDAT

En vertu de l'article 55 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF), la composition et le fonctionnement, y compris les modes de règlement des différends des TGIRT, relèvent du ministre. L'article 55.1 de la LADTF permet au ministre de confier la composition et le fonctionnement d'une TGIRT qui relève de lui, y compris le règlement des différends pouvant survenir à cette table, à une ou plusieurs municipalités régionales de comté avec qui il conclut une entente visée à l'article 126.3 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1).

Suite à la signature de l'entente de délégation du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), la MRC de Portneuf a été désignée responsable de la coordination et du fonctionnement des trois TGIRT de la région de la Capitale-Nationale.

Les TGIRT s'avèrent être les assises de la gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) dans la région de la Capitale-Nationale. L'année 2020-2021 est la onzième de l'existence des TGIRT dans la région. Une année d'une TGIRT s'étale du 1^{er} avril au 31 mars.

OBJECTIFS ANNUELS

En 2020-2021, le comité de coordination, qui est chargé de planifier et d'organiser les rencontres des TGIRT, a adopté 3 objectifs pour lui permettre d'augmenter l'influence des TGIRT sur les PAFI.

PARTICIPATION DES DÉLÉGUÉS

Objectif	Améliorer la participation des délégués aux TGIRT
Indicateur	Taux de présence annuel des délégués aux rencontres régulières des TGIRT
Cible	<ul style="list-style-type: none">• TGIRT Portneuf : 80 %• TGIRT Charlevoix-Laurentides : 80 %

Les TGIRT constituent le mécanisme de participation privilégié pour influencer le contenu des PAFI. Pour que ce mécanisme puisse être vivant et exercer de l'influence sur les PAFI, la présence aux rencontres régulières des TGIRT est essentielle. La participation des délégués aux rencontres des TGIRT est suivie depuis la mise en place des TGIRT en 2010 dans la Capitale-Nationale. À chaque rencontre, la présence du délégué est enregistrée à l'aide de la feuille des présences qui est distribuée et signée par chacun des délégués se présentant à la rencontre. Si un délégué ou son substitut est présent à la rencontre, peu importe la durée, il est réputé avoir participé à la rencontre. Pour tenter d'atteindre les cibles fixées, le comité de coordination a conservé la même stratégie mise en place dans les deux années précédentes, puisque celle-ci avait permis d'améliorer les résultats dans les TGIRT de la région. Cette stratégie est composée de 4 actions :

1. Acheminer les ordres du jour aux délégués au moins 14 jours avant la tenue des rencontres régulières;
2. Limiter le nombre de points à l'ordre du jour dans les rencontres régulières;
3. Faire des points d'information que lorsque cela est en lien direct avec une décision à prendre par la TGIRT;
4. Dans l'ordre du jour de la rencontre, faire le lien entre chaque point proposé et une future décision de la TGIRT.

Les résultats obtenus pour la saison sont les suivants :

TGIRT	Moyenne 2015-2020	Résultat 2020-2021	
Portneuf	80,6 %	82,3 %	Cible atteinte
Charlevoix-Laurentides ¹	75,5 %	89,2 % ²	Cible atteinte

¹ Pour la TGIRT Charlevoix-Laurentides, la moyenne 2015-2020 a été calculée avec la moyenne des résultats des années précédentes pour les TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay et Laurentides avant leur fusion.

² Les résultats de la TGIRT Charlevoix-Laurentides intègrent la seule rencontre de l'ancienne TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay tenue en 2020-2021.

CONFIANCE ENVERS LE PROCESSUS

Objectif	Améliorer la confiance des délégués à l'égard du processus en général
Indicateur	Taux de confiance annuel des délégués à l'égard du processus en général
Cible	<ul style="list-style-type: none">• TGIRT Portneuf : 80 %• TGIRT Charlevoix-Laurentides : 80 %

Pour que le mécanisme des TGIRT puisse être vivant et exercer de l'influence sur les PAFI, la présence aux rencontres régulières des TGIRT est essentielle. Pour qu'un délégué participe et s'implique, il doit avoir une confiance élevée que cela ait une potentialité forte d'apporter des résultats favorisant la ou les organisations qu'il représente. La confiance des délégués à l'égard de la capacité du processus à générer des résultats concrets est suivie depuis 2015-2016. À la fin de chaque rencontre régulière d'une TGIRT, un questionnaire de satisfaction est distribué à tous les délégués. On y sonde à ce moment la confiance par rapport à la capacité du processus à influencer les PAFI. Pour tenter d'atteindre les cibles fixées, le comité de coordination a mis en place une stratégie composée de 5 actions :

1. Maintenir très actifs les trois chantiers régionaux pour produire des objectifs locaux et des mesures d'harmonisation à soumettre aux TGIRT;
2. Attirer des ressources du MFFP pour produire du contenu à concerter avec les TGIRT pour les enjeux d'aménagement écosystémique;
3. Inciter les TGIRT à viser les petits gains à court terme, plutôt que les grandes solutions totales à long terme;
4. Investir dans des projets d'acquisition de connaissances de qualité et porteurs d'avancées significatives à court terme dans le traitement des enjeux des TGIRT;
5. Favoriser les projets et ateliers de co-construction pour le traitement des enjeux lors des rencontres des TGIRT.

Les résultats obtenus pour la saison sont les suivants :

TGIRT	Moyenne 2015-2020	Résultat 2020-2021	
Portneuf	73,5 %	81,4 %	Cible atteinte
Charlevoix-Laurentides ³	75,5 %	77,2 % ⁴	Cible non atteinte

Pour différentes raisons, la majorité des actions de la stratégie n'ont pu être mises en place. La stratégie devrait être reconduite par le comité de coordination en 2021-2022. Cet objectif devrait continuer d'être suivi dans la prochaine année par le comité de coordination.

³ Pour la TGIRT Charlevoix-Laurentides, la moyenne 2015-2020 a été calculée avec la moyenne des résultats des années précédentes pour les TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay et Laurentides avant leur fusion.

⁴ Les résultats de la TGIRT Charlevoix-Laurentides intègrent la seule rencontre de l'ancienne TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay tenue en 2020-2021.

COLLABORATION ENTRE LES DÉLÉGUÉS ET LE MFFP

Objectif	Améliorer la collaboration entre les délégués et les personnes-ressources du MFFP à la TGIRT
Indicateur	Taux de confiance des délégués à l'égard des réponses fournies par les personnes-ressources du MFFP
Cible	<ul style="list-style-type: none">• TGIRT Portneuf : 85 %• TGIRT Charlevoix-Laurentides : 85 %

Pour que le mécanisme des TGIRT puisse être vivant et exercer de l'influence sur les PAFI, il est important qu'une collaboration étroite s'installe entre les personnes-ressources du MFFP et les délégués. Cette collaboration ne peut être pleine et entière sans l'existence d'une confiance réciproque. La confiance des délégués à l'égard des réponses fournies par les personnes-ressources est suivie depuis 2015-2016. À la fin de chaque rencontre régulière d'une TGIRT, un questionnaire de satisfaction est distribué à tous les délégués. On y sonde à ce moment l'appréciation par rapport à la clarté et la transparence des informations livrées par les personnes-ressources du MFFP. Pour tenter d'atteindre les cibles fixées, le comité de coordination a mis en place une stratégie composée de 2 actions :

1. Sensibiliser les personnes-ressources du MFFP qui travaillent avec les TGIRT à avoir des interventions tournées davantage vers l'accompagnement des TGIRT dans les travaux sur leurs enjeux;
2. Accompagner et préparer davantage les personnes-ressources du MFFP avant leur présence à une rencontre d'une TGIRT.

Les résultats obtenus pour la saison sont les suivants :

TGIRT	Moyenne 2015-2020	Résultat 2020-2021	
Portneuf	81,0 %	83,7 %	Cible non atteinte
Charlevoix-Laurentides ⁵	83,5 %	80,9 % ⁶	Cible non atteinte

Pour une 2^e année consécutive, la même stratégie est appliquée sans être en mesure d'atteindre la cible. La stratégie devra être révisée par le comité de coordination. Cet objectif devrait être conservé pour les prochaines années.

⁵ Pour la TGIRT Charlevoix-Laurentides, la moyenne 2015-2020 a été calculée avec la moyenne des résultats des années précédentes pour les TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay et Laurentides avant leur fusion.

⁶ Les résultats de la TGIRT Charlevoix-Laurentides intègrent la seule rencontre de l'ancienne TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay tenue en 2020-2021.

ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES

Des assemblées de partenaires devaient d'abord se tenir en mars 2020, mais le déclenchement de la pandémie de COVID-19 a entraîné le report de celles-ci à l'automne 2020. Pour des raisons de respect des mesures sanitaires liées à la pandémie, les deux assemblées ont dû se dérouler exceptionnellement par vidéoconférence.

PORTNEUF

L'assemblée s'est tenue le 1^{er} décembre 2020 en avant-midi et n'a duré qu'une trentaine de minutes. La rencontre ne comptait que 11 participants. La rencontre a permis de faire le bilan des travaux de la TGIRT Portneuf des 2 dernières années et d'élire les délégués pour les 6 sièges qui étaient en élection.

CHARLEVOIX-LAURENTIDES

L'assemblée s'est tenue le 13 octobre en après-midi et a duré un peu plus de 2 heures. La rencontre, qui visait surtout à former la nouvelle TGIRT Charlevoix-Laurentides, comptait 18 participants. La rencontre a permis de faire le bilan des travaux des deux anciennes TGIRT au cours des 2 dernières années ainsi que de déterminer la représentativité et la composition de la TGIRT.

TRAVAUX DES TGIRT ET DE LEURS COMITÉS DE TRAVAIL

Voici un résumé des travaux de chacune des TGIRT et de leurs comités de travail dans la région pour la période visée par le rapport. La quasi-totalité des rencontres régulières des TGIRT s'est tenue par vidéoconférence due aux règles de santé publique liées à la pandémie de COVID-19. L'horaire et la durée des rencontres ont été beaucoup plus variables que par les années passées. Ainsi, certaines rencontres ont eu un seul point d'ordre du jour avec une durée d'au plus 2 heures et d'autres se rapprochaient davantage du format habituel d'une journée complète. La coordination des TGIRT a joué avec le paramètre des horaires pour tenter de s'adapter et rendre le plus agréable possible le format obligé des rencontres par vidéoconférence.

PORTNEUF

Temps de travail

En 2020-2021, il y a eu un total de 6 rencontres de la TGIRT Portneuf :

- 3 juin 2020 (2 h);
- 30 juin 2020 (1 h 05 minutes);
- 15 septembre 2020 (5 h 20 minutes);
- 24 novembre 2020 (4 h 11 minutes);
- 27 janvier 2021 (4 h 34 minutes);
- 17 mars 2021 (5 h).

Les 2 rencontres du mois de juin ont été des « spéciales » pour traiter des projets de résolutions en lien avec le dossier du projet d'aire protégée du lac à Moïse.

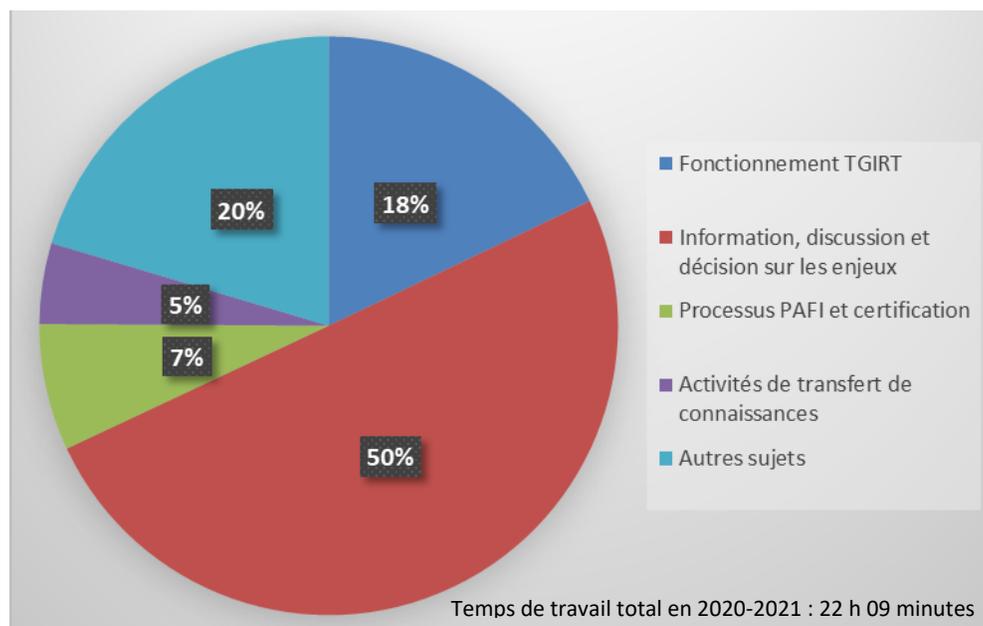


Figure 1 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Portneuf en 2020-2021.

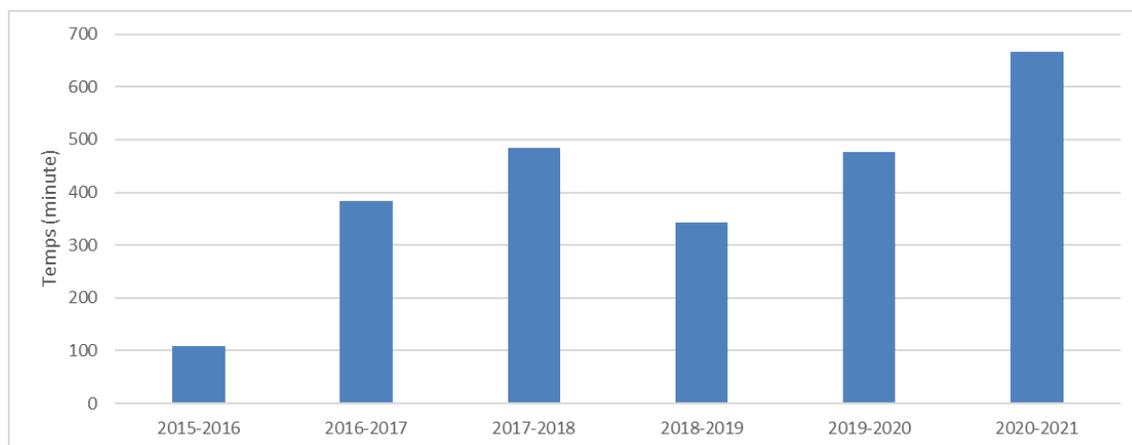


Figure 2 : Évolution du temps passé à travailler sur les enjeux de la TGIRT de Portneuf

Quand on analyse la répartition du temps accordé aux différents sujets à la TGIRT de Portneuf en 2020-2021, on remarque que de manière absolue, c'est l'année la plus importante en termes de temps consacré aux enjeux de la TGIRT. En moyenne, 50 % du temps des rencontres était consacré aux discussions sur les enjeux.

Le comité de coordination considère que lorsqu'une TGIRT se réunit c'est pour au moins une demi-journée et qu'elle a alors la possibilité d'utiliser tout le temps disponible dans ce bloc de temps, excluant les pauses et le dîner, dans le cas d'une rencontre d'une journée complète. En 2020-2021, la TGIRT Portneuf a utilisé 82 % du temps qui lui était disponible.

Tableau 1 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Portneuf en 2020-2021

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Aire protégée Ya'nienhonhndeh	4 h 14	3
Projet de planification faune-forêt	3 h 36	3
Projet de planification collaborative Ya'nienhonhndeh	2 h 00	1
Fiche densité du réseau routier	1 h 52	3

Projet d'aire protégée Ya'nienhonhndeh

Le projet d'aire protégée Ya'nienhonhndeh est définitivement le sujet qui a occupé le plus la TGIRT cette année. Suite au dépôt d'un projet de résolution demandant le maintien des activités de planification forestière dans la portion prévue en utilisation durable dans le projet d'aire protégée de la Nation Huronne-Wendat, une rencontre spéciale a été tenue pour en débattre. Lors de cette rencontre, un vote majoritaire a entraîné l'envoi de la résolution au MFFP et comme des oppositions ont été enregistrées lors de ce vote, un comité de règlement des différends a dû être mis en place. Un deuxième projet de résolution a été déposé pour tenter de rallier toutes les parties, mais celui-ci n'a pas obtenu la majorité et a été rejeté. Le mécanisme de règlement des différends portait sur l'origine du désaccord, soit la planification et l'aménagement dans les secteurs d'opérations situés dans la zone sans protection intégrale du projet d'aire protégée Ya'nienhonhndeh. Le comité s'est réuni à 2 reprises entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2020.

Au terme des travaux, il a été en mesure de formuler à la TGIRT une recommandation consensuelle consistant en la mise sur pied d'un projet de planification collaborative pour la planification forestière dans la portion prévue en utilisation durable dans le projet d'aire protégée. Cette recommandation a été adoptée par la TGIRT et le projet a également été défini par la TGIRT pour qu'il soit déposé dans le volet des projets d'acquisition de connaissances du PADF en 2021-2022.

Au cours de l'année, un étudiant-chercheur en anthropologie a participé à la TGIRT à titre d'observateur et a réalisé des entrevues auprès de la majorité des membres de la TGIRT dans le cadre d'une étude visant à comprendre les motivations, objectifs et impacts du projet d'aire protégée Ya'nienhondéh et d'analyser les rapports qu'il suscite. Les résultats de cette étude seront livrés en 2021-2022.

La personne-ressource de la Nation Huronne-Wendat à la TGIRT a également fait des suivis à chaque rencontre sur l'avancement des inventaires terrain liés au projet d'aire protégée Ya'nienhondéh, ainsi que sur l'avancement des discussions politiques entourant le projet.

Projet de planification faune-forêt

Le projet a été lancé au cours de l'hiver 2020 et était coordonné par M. Jean-Philippe Guay, qui agit aussi comme animateur de la TGIRT. Le projet consistait à réunir autour d'une même table les BGA et les gestionnaires de territoire faunique pour qu'ils élaborent ensemble une planification forestière opérationnelle à proposer au MFFP dans le cadre de l'application de l'article 56 de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*. Le Groupement forestier de Portneuf s'est occupé de réaliser le travail technique et de planification en s'assurant de respecter les demandes des intervenants impliqués. Le projet visait spécifiquement à :

1. Améliorer l'intégration des enjeux fauniques, récréatifs et forestiers dans le PAFIO;
2. Identifier et documenter les enjeux fauniques non intégrés de façon optimale à la planification forestière;
3. Diminuer les délais liés à l'harmonisation (des usages et opérationnelle);
4. Augmentation de la satisfaction des BGA et gestionnaires de TFS à l'égard du processus de planification opérationnelle.

Au cours de l'année 2020-2021, des suivis sur l'avancement du projet ont été réalisés à chacune des rencontres de la TGIRT. Les secteurs préparés par les acteurs du projet ont également été soumis aux discussions et à l'approbation de la TGIRT qui les a recommandés au MFFP pour intégration à la banque des secteurs disponibles pour l'industrie. Le projet doit se terminer par la préparation du rapport et sa diffusion à l'automne 2021.

Fiche densité du réseau routier

La fiche préparée par la CAPSA et le coordonnateur de la TGIRT se voulait une réponse structurée aux enjeux de la Fonction écologique des milieux riverains et aquatiques et la Gestion du réseau routier. Celle-ci avait été déposée à la TGIRT une première fois en mars 2020 pour commentaires et discussions. Elle l'a été une seconde fois en septembre 2020 et par la suite une rencontre plus particulière d'échanges avec les BGA, le Groupement forestier de Portneuf, la SÉPAQ et les ZEC a été tenue pour finaliser la version à déposer à la TGIRT pour décision. La fiche a été adoptée à la

TGIRT à l'hiver 2021 et transmise au MFFP pour approbation et intégration dans le PAFIT 2023-2028. Il s'agit du premier objectif local déterminé par la TGIRT de Portneuf depuis sa création en 2010.

Autres sujets

Parmi les autres sujets qui ont occupé une place importante dans les sujets de discussion de la TGIRT de Portneuf en 2020-2021 (1 h 15 sur 2 rencontres), on retrouve le *Potentiel acéricole en forêt publique*. Le MFFP a réalisé un portrait en 2020 et l'a soumis en consultation à la TGIRT en septembre 2020. La TGIRT s'est opposée au potentiel identifié et a demandé que les critères soient revus par un comité formé par la TGIRT et le MFFP. Le MFFP a accepté la recommandation et un petit comité de travail a révisé le potentiel et les critères. Les recommandations finales du comité sont prévues être déposées à la TGIRT en septembre 2021.

La *stratégie de production de bois régionale (SRPB)* a également occupé une place importante dans les discussions (1 h 23 sur 2 rencontres). D'abord, les cibles identifiées par le comité régional d'élaboration de la SRPB ont été présentées à la TGIRT avant d'être testées dans l'exercice de calcul de possibilité forestière 2023-2028. Ensuite, la stratégie nationale de production de bois a été présentée suite à son annonce en décembre 2020. Dans la foulée de cette présentation, la TGIRT a adopté deux résolutions :

- Demander l'obtention des cahiers des résultats avant la tenue de la revue externe du BFEC dans le cadre du calcul de possibilité forestière 2023-2028;
- Demander à la Direction des inventaires forestiers du MFFP d'obtenir les résultats des effets réels pour les plantations et éclaircies précommerciales de la région de la Capitale-Nationale.

Suite à ces demandes, une rencontre avec la TGIRT est prévue dans le cadre de la revue externe du calcul de possibilité 2023-2028 par le BFEC. Cette rencontre doit avoir lieu en avril 2021.

Un suivi des travaux sur la stratégie régionale a également été réalisé à plusieurs reprises au cours de la saison.

Certification

Aucun temps de travail ni suivi sur la certification FSC de Scierie Dion et fils n'a été réalisé à la TGIRT Portneuf en 2020-2021.

Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2020-2021, un premier objectif d'aménagement local a été adopté. L'objectif élaboré sous forme d'indicateur de performance (VOIC) vise à gérer le développement du réseau routier multiusage de façon à maintenir la qualité des habitats aquatiques. L'indicateur retenu est la longueur de chemin permanent d'été/km² de superficie terrestre et 2 cibles ont été retenues :

- a) 80 % des COS sous le seuil de 3 km/km²;
- b) Aucun COS au-dessus de 4 km/km².

L'objectif a été transmis au MFFP pour intégration au PAFIT.

Deux fiches enjeu-solution ont également été adoptées en 2020-2021, mais ne constituent pas des objectifs locaux :

- Élaboration d'un plan d'entretien spécifique pour des sites routiers stratégiques : Cette fiche a pour objectif d'assurer un entretien rigoureux des chemins forestiers aux endroits jugés prioritaires par les intervenants régionaux. Essentiellement, cette fiche consiste à mettre en place une liste des sites jugés prioritaires pour l'entretien et à élaborer un plan d'action pour en assurer le financement. Au final, un seul site a été retenu et transmis au comité de chemins pour intégration à la liste des projets à financer :
 - Pont traversant la rivière des Aulnes actuellement complètement fermé. Ce pont permet de connecter la route 13 et la route 2.

- Plan de correction des vieux chemins présentant un tracé et des traverses de cours d'eau inadéquats : Cette fiche a pour objectif d'identifier et corriger les situations les plus problématiques de la voirie forestière ayant un impact sur des habitats aquatiques. Comme pour la fiche précédente, elle consiste à mettre en place une liste des sites jugés prioritaires d'un point de vue de l'impact sur l'habitat aquatique et à élaborer un plan d'action pour en assurer le financement. Au final, 5 sites ont été retenus et transmis au comité de chemins pour intégration à la liste des projets à financer :
 - Ponceau du km 10 de la route 2;
 - Ponceau du km 2 de la route 2;
 - 4-5 ponceaux se déversant dans le lac des Aulnes;
 - Portion du chemin 2 entre le site de camping Bellevue et le lac Ligneux;
 - Pont à remplacer route 51.

Comités de travail

Le comité de chemins mis en place par la MRC de Portneuf en 2018-2019 a poursuivi ses activités. Le comité s'est réuni seulement à 2 reprises en 2020-2021. Ces rencontres ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Cibler, adopter un montage financier et réaliser pour plus de 373 000 \$ de travaux de réfection sur le réseau principal;
- Adopter et proposer au MFFP la fermeture temporaire de 3 chemins aux printemps 2020 et 2021.

Tableau 2 : Projets de réfection discutés et réalisés par le biais des travaux du comité de chemins de Portneuf en 2020-2021

Projet	Promoteur	Coût des travaux	Sources de financement
Km 25-30 route 29	Savard et Fils	29 440 \$	MRC de Portneuf
Km 1-7 route 7	Industries de bois Saint-Raymond	21 095 \$	MRC de Portneuf
Chemin du ruisseau rouge	Savard et Fils	48 450 \$	MRC de Portneuf
Pont rivière éclair route 29	Savard et Fils	274 500 \$	PRCM volet 2
Pont route 51	Scierie Dion et Fils	ND	PRCM régional

En 2020-2021, la TGIRT Portneuf comptait un 2^e comité de travail qui portait sur l'analyse du potentiel acéricole en forêt publique. Le comité était formé du coordonnateur de la TGIRT, du délégué des acériculteurs, du CERFO et d'une personne-ressource du MFFP. Le comité a été formé en novembre 2020 et s'est réuni 2 fois entre janvier et avril 2021. Les travaux du comité ont permis de :

- Réviser le potentiel et les critères utilisés par le MFFP pour déterminer le potentiel;
- Identifier de nouveaux critères;
- Localiser les potentiels d'agrandissement d'érablières existantes ou d'implantation de nouvelles érablières.

Transfert de connaissances

Cette année, une seule activité de transfert de connaissances⁷ a été tenue à la TGIRT Portneuf. Celle-ci portait sur les changements climatiques dans le contexte de l'aménagement forestier.

Tableau 3 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Portneuf en 2020-2021

Sujet	Date	Temps consacré	Organisation (intervenant)
Changements climatiques	2021-03-17	1 h	MFFP (Marie-André Vaillancourt)

Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour, comptes rendus et modifications de calendrier, la TGIRT Portneuf a pris 9 résolutions en 2020-2021. La plupart des résolutions adoptées étaient en lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau suivant présente la liste des résolutions prises par la TGIRT Portneuf en 2020-2021.

Tableau 4 : Liste des résolutions lors des rencontres de la TGIRT Portneuf (excluant les ordres du jour, comptes rendus et modifications de calendrier) en 2020-2021

N°	Résolution	Date
TG-39-2	Appui au maintien de la planification et de l'harmonisation dans la zone sans protection intégrale du projet d'aire protégée du lac à Moïse	2020-06-18
TG-42-3	Adoption de la fiche enjeu-solution portant sur un plan de correction des sites routiers stratégiques	2020-11-24
TG-42-4	Adoption de la fiche enjeu-solution portant sur un plan de correction des chemins présentant un tracé et des traverses de cours d'eau inadéquats	2020-11-24
TG-43-3	Adoption des recommandations du comité de règlement des différends sur la planification et l'harmonisation dans la zone sans protection intégrale du projet d'aire protégée Ya'nienhondéh	2021-01-27

⁷ Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

N°	Résolution	Date
TG-43-4	La TGIRT de Portneuf recommande au MFFP d'inclure, tel que préparé dans le cadre du projet de processus de planification collaborative faune-forêt, les secteurs suivants à la banque PAFIO : <ul style="list-style-type: none"> • Bellevue (réserve de Portneuf) • Grand-bois (Zec Batiscan-Neilson) • Des amis (réserve de Portneuf) • Hélène (Zec Batiscan-Neilson) • Filiforme (réserve de Portneuf) • Levesque (Zec Batiscan-Neilson) • Genetot (réserve de Portneuf) • Pauvre (Zec Rivière-Blanche) • Lizotte (réserve de Portneuf) 	2021-01-27
TG-44-4	Adoption de la fiche enjeu-solution portant sur la densité du réseau routier	2021-03-17
TG-44-5	Demande d'obtention des cahiers des résultats avant la tenue de la revue externe du BFEC dans le cadre du calcul de possibilité forestière 2023-2028	2021-03-17
TG-44-6	Demande d'obtention des résultats des effets réels pour les plantations et éclaircies précommerciales de la région de la Capitale-Nationale	2021-03-17
TG-44-7	Motion de félicitation pour la contribution de M. Jean-Philippe Guay à l'avancement des travaux de la TGIRT de Portneuf	2021-03-17

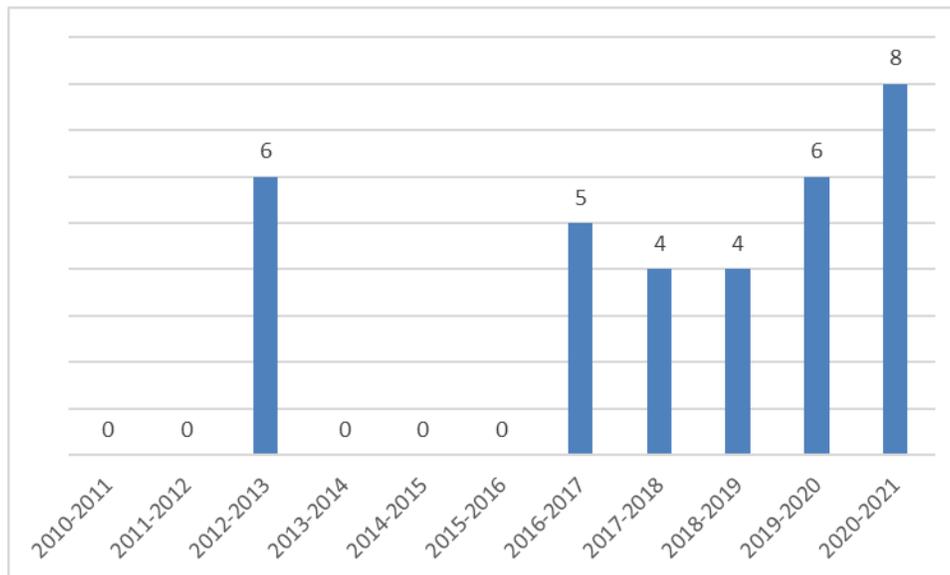


Figure 3 : Résolutions adoptées par la TGIRT Portneuf depuis sa création et de nature non administrative (comptes rendus, ordres du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY

Temps de travail

En 2020-2021, il n'y a eu qu'une seule rencontre de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay puisque celle-ci a été fusionnée à la TGIRT Laurentides en cours d'année. À l'origine, la fusion devait se produire avant le début de la saison 2020-2021, mais l'arrivée de la pandémie de COVID-19 en mars 2020 a obligé le report de l'assemblée constituante de la nouvelle TGIRT. Les suivis de dossiers de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay ont obligé la tenue d'une rencontre à l'automne 2020 avant la fusion :

- 6 octobre 2020, vidéoconférence.

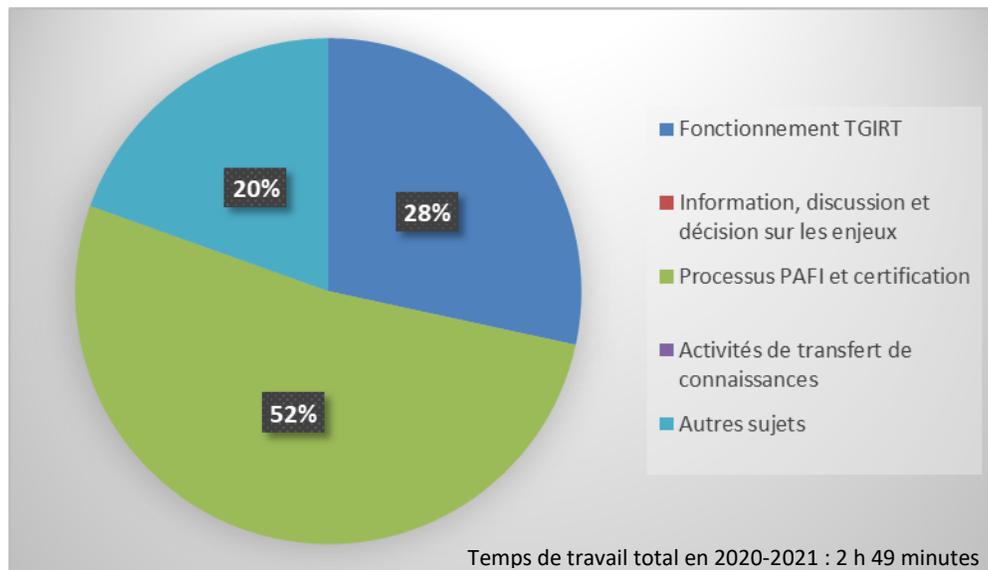


Figure 4 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2020-2021

La seule rencontre de l'année, qui a duré seulement une demi-journée, a servi presque exclusivement à traiter des points de nature administrative. Le seul élément de contenu consistait à présenter à la TGIRT les cibles identifiées par le comité régional d'élaboration de la SRPB qui ont été présentées à la TGIRT avant d'être testées dans l'exercice de calcul de possibilité forestière 2023-2028.

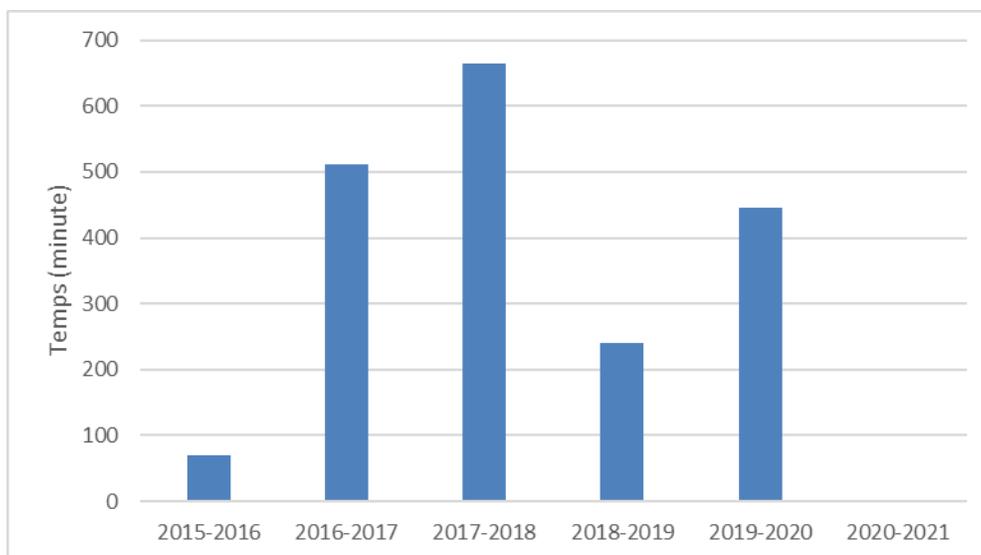


Figure 5 : Évolution du temps passé à travailler sur les enjeux de la TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay

Tableau 5 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2020-2021

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Aucun sujet n'a occupé au moins 2 heures en 2020-2021.		

Certification

Il n'y a plus de certificat d'AFD en vigueur sur le territoire de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis la vente de l'usine de Saint-Hilarion par PFR à Groupe Lebel en 2017.

Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2020-2021, la TGIRT n'a pas adopté d'objectif local ou de mesure d'harmonisation générique.

Comité de travail

Il n'y a pas de comité de travail spécifique à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay.

Transfert de connaissances

Cette année, aucune activité de transfert de connaissances⁸ n'a été tenue à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay.

Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour, les comptes rendus et les modifications du calendrier, la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay n'a pris aucune résolution en 2020-2021.

⁸ Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

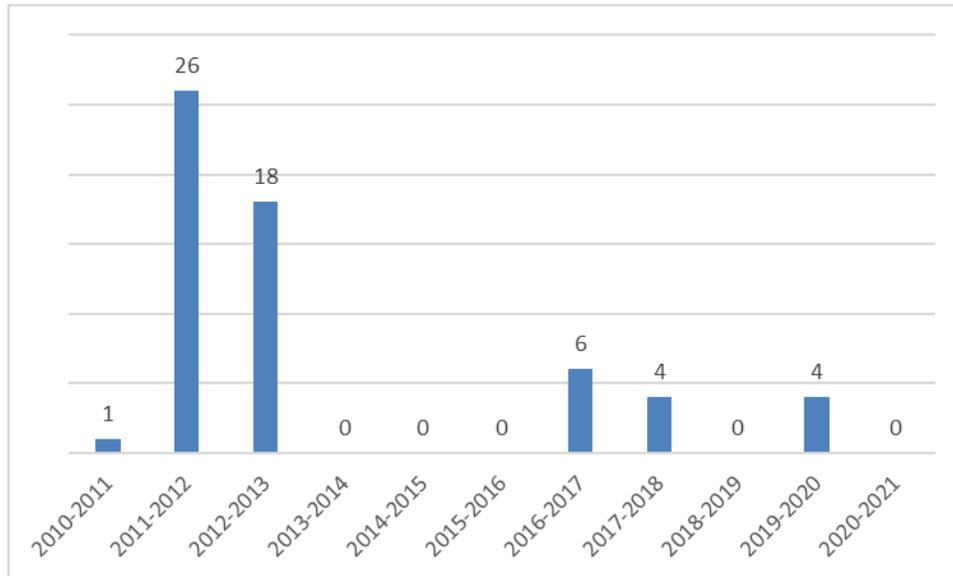


Figure 6 : Résolutions adoptées par la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création et de nature non administrative (ordres du jour, comptes rendus et règles de fonctionnement, nominations exclues)

CHARLEVOIX-LAURENTIDES

Temps de travail

Cette TGIRT est née en 2020-2021 de la fusion des TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay et Laurentides. Lancée en octobre 2020, il y a eu un total de 3 rencontres de cette nouvelle TGIRT en 2020-2021. À cause des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, la totalité des rencontres s'est tenue par vidéoconférence, et ce aux dates suivantes :

- 8 octobre 2020;
- 17 décembre 2020;
- 31 mars 2021.

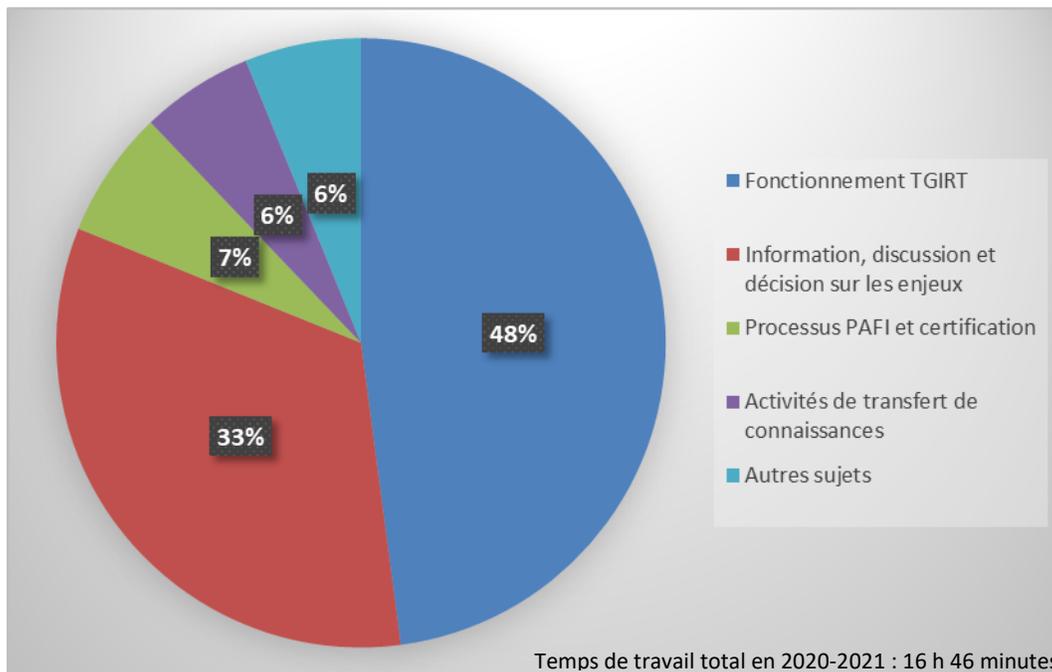


Figure 7 : Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Charlevoix-Laurentides en 2020-2021

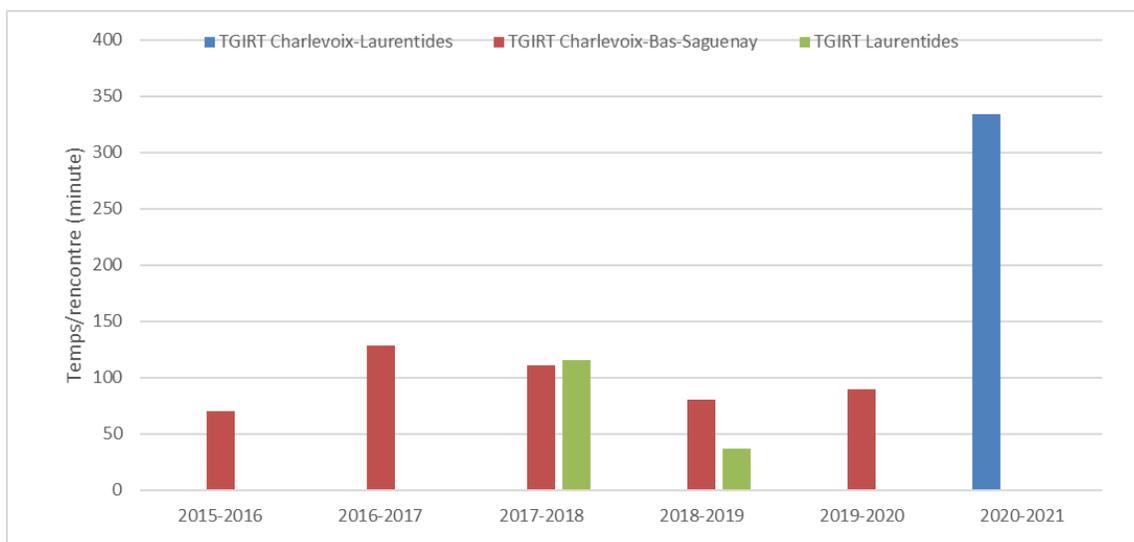


Figure 8 : Évolution du temps passé à travailler sur les enjeux de la TGIRT de Charlevoix-Laurentides et des deux anciennes TGIRT

Quand on analyse la répartition du temps accordé aux différents sujets à la TGIRT Charlevoix-Laurentides en 2020-2021, on remarque que de manière absolue, c'est de loin l'année où le plus de temps a été consacré aux enjeux de la TGIRT. En moyenne, 33 % du temps des rencontres était consacré aux discussions sur les enjeux.

Le comité de coordination considère que lorsqu'une TGIRT se réunit, c'est pour au moins une demi-journée et qu'elle a alors la possibilité d'utiliser tout le temps disponible dans ce bloc de temps, excluant les pauses et le dîner, dans le cas d'une rencontre d'une journée complète. En 2020-2021, la TGIRT Charlevoix-Laurentides a utilisé 105 % du temps qui lui était disponible.

Tableau 6 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Charlevoix-Laurentides en 2020-2021

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Stratégie régionale de production de bois	3 h 23	3
Règles de fonctionnement de la TGIRT	2 h 35	3
Harmonisation opérationnelle	1 h 56	1

Stratégie régionale de production de bois (SRPB)

La SRPB a occupé une place très importante dans les discussions de cette première année de la TGIRT Charlevoix-Laurentides. D'abord, la stratégie nationale de production de bois a été présentée suite à son annonce en décembre 2020 et un suivi de l'avancement des travaux de la SRPB a été réalisé. Dans la foulée de ces présentations, la TGIRT a adopté 4 résolutions :

- Demander l'obtention des cahiers des résultats avant la tenue de la revue externe du BFEC dans le cadre du calcul de possibilité forestière 2023-2028;
- Demande d'application d'un processus formel de consultation publique dans le cadre de la détermination de la possibilité forestière 2023-2028 de la Capitale-Nationale;

- Demande d'obtention des calculs qui sous-tendent les cibles de la stratégie nationale de production de bois;
- Demande d'accompagnement pour la validation des résultats des effets réels pour les plantations et éclaircies précommerciales de la région de la Capitale-Nationale.

Suite à ces demandes, une rencontre avec la TGIRT est prévue dans le cadre de la revue externe du calcul de possibilité 2023-2028 par le BFEC. Cette rencontre doit avoir lieu en avril 2021.

Règles de fonctionnement de la TGIRT

Dès la première rencontre, une proposition de règles de fonctionnement a été déposée par la coordination de la TGIRT. Cette proposition a été discutée et amendée pendant 2 rencontres avant d'être adoptée le 31 mars 2021.

Harmonisation opérationnelle

Une procédure de communication sur l'harmonisation opérationnelle a été adoptée par la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en février 2020 et elle devait être révisée à l'automne 2021. Dès la première rencontre de la nouvelle TGIRT en décembre 2020, la TGIRT s'est penchée sur cette révision. Pour ce faire, un secteur opéré par chacun des deux BGA a été évalué. Au terme de l'analyse, il a été conclu de ramener la procédure pour la saison 2021-2022 pour en faire une évaluation adéquate à l'automne 2021. Il a également été convenu de mettre en place une page Facebook pour partager de l'information sur les opérations forestière (cartes et avis en format image). Cette page a été lancée le 5 février 2021.

Certification

Il n'y a pas de certificat d'AFD en vigueur sur le territoire de la TGIRT Charlevoix-Laurentides.

Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2020-2021, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau.

Comité de travail

Il n'y a pas de comité de travail spécifique à la TGIRT Charlevoix-Laurentides.

Transfert de connaissances

Cette année, une seule activité de transfert de connaissances⁹ a été tenue à la TGIRT Charlevoix-Laurentides. Celle-ci portait sur les changements climatiques dans le contexte de l'aménagement forestier.

⁹ Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

Tableau 7 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Charlevoix-Laurentides en 2020-2021

Sujet	Date	Temps consacré	Organisation (intervenant)
Changements climatiques	2021-03-31	1 h	MFFP (Marie-André Vaillancourt)

Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour, les comptes rendus et les mises à jour du calendrier, la TGIRT Charlevoix-Laurentides a pris 8 résolutions en 2020-2021. Le tableau suivant présente la liste des résolutions prises par la TGIRT Charlevoix-Laurentides cette année.

Tableau 8 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Charlevoix-Laurentides (excluant les ordres du jour, comptes rendus et mises à jour du calendrier) en 2020-2021

N°	Résolution	Date
TG-1-3	Appui de la TGIRT Charlevoix-Laurentides au projet de cartographie des frayères à omble de fontaine d'intérêt en milieu forestier	2020-12-08
TG-1-4	Nomination de M. André Saillant et M. Jean Bélanger au comité de sélection des projets d'acquisition de connaissances sur les enjeux des TGIRT	2020-12-08
TG-2-3	Demande d'obtention des cahiers des résultats avant la tenue de la revue externe du BFEC dans le cadre du calcul de possibilité forestière 2023-2028	2021-02-17
TG-2-4	Demande d'application d'un processus formel de consultation publique dans le cadre de la détermination de la possibilité forestière 2023-2028 de la Capitale-Nationale	2021-02-17
TG-3-3	Demande d'obtention des calculs qui sous-tendent les cibles de la stratégie nationale de production de bois	2021-03-31
TG-3-4	Demande d'accompagnement pour la validation des résultats des effets réels pour les plantations et éclaircies précommerciales de la région de la Capitale-Nationale	2021-03-31
TG-3-5	Adoption de la version 1 des règles de fonctionnement de la TGIRT Charlevoix-Laurentides	2021-03-31
TG-3-7	Motion de félicitation pour la contribution de M. Jean-Philippe Guay à l'avancement des travaux de la TGIRT de Charlevoix Laurentides	2021-03-31

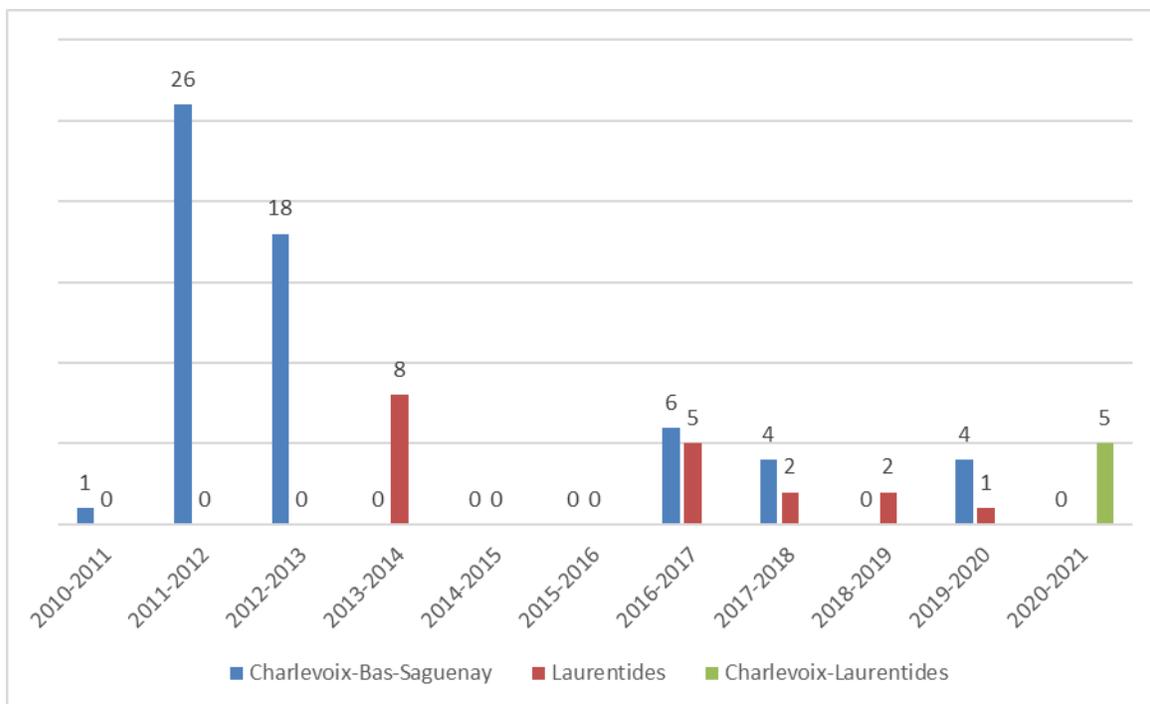


Figure 9 : Résolutions adoptées par la TGIRT Charlevoix-Laurentides de nature non administrative (ordres du jour, comptes rendus et règles de fonctionnement, nominations exclues).

CHANTIERS RÉGIONAUX

En octobre 2016, les trois TGIRT de la région ont accepté et entériné des plans d'action pour quatre chantiers régionaux :

- Celui portant sur l'élaboration d'une stratégie régionale de production de bois;
- Celui portant sur les enjeux écosystémiques;
- Celui portant sur la faune;
- Celui portant sur les chemins multiusages.

Voici le bilan des travaux de ces chantiers en 2020-2021.

STRATÉGIE DE PRODUCTION DE BOIS RÉGIONALE

En juillet 2015, le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs annonçait des orientations ministérielles pour une stratégie nationale de production de bois. Parmi ces orientations, il est annoncé que l'ensemble des régions doivent produire leur stratégie régionale en se basant sur les orientations ministérielles, mais également sur le Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois qui est à venir. La région de la Capitale-Nationale a été désignée projet-pilote pour tester une démarche d'élaboration d'une stratégie régionale qui apparaîtra comme référence dans le Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois.

L'objectif de la Stratégie de production de bois de la région de la Capitale-Nationale est de réduire l'écart entre l'offre régionale de matière ligneuse et la demande des usines de première transformation. La stratégie choisie doit permettre la survie de l'industrie à court terme, sa transformation à moyen terme et faire en sorte que les forêts régionales redeviennent un avantage compétitif à long terme.

La démarche est coordonnée par la MRC de Portneuf, en collaboration avec le MFFP de la région 03. Une équipe de travail régionale pour l'élaboration de la stratégie de production de bois a également été mise en place. Son rôle est de préciser les besoins et la réalité de la région, en soulevant la nécessité de documenter certains aspects à analyser, en validant le travail réalisé par les ressources externes et le coordonnateur, en évaluant la faisabilité des propositions apportées, ainsi qu'en participant à la planification de la mise en œuvre des actions retenues. L'équipe régionale s'est réunie à 9 reprises en 2020-2021 :

- 28 mai 2020, demi-journée;
- 26 juin 2020, demi-journée;
- 8 juillet 2020, demi-journée;
- 24 août 2020, demi-journée;
- 24 septembre 2020, demi-journée;
- 26 novembre 2020, demi-journée;
- 28 janvier 2021, demi-journée;
- 25 février 2021, demi-journée;
- 25 mars 2021, demi-journée.

Afin de bien préparer la simulation de calcul de possibilité forestière (CPF), un comité d'optimisation composé de représentants de la région 03 et du Bureau du forestier en chef a été mis sur pied en avril 2019. D'abord, ce comité s'est réuni chaque mois pour planifier et arrimer la démarche du CPF avec celle de la Stratégie régionale de production de bois. Puis, durant l'exercice de simulation, soit de septembre 2020 à janvier 2021, ce comité s'est réuni chaque semaine. Au total, c'est 36 rencontres de 1 à 3 heures chacune qui se sont tenues en 2020-2021. Les rencontres se sont concentrées sur les aspects techniques et la mécanique du CPF pour faire en sorte d'intégrer les besoins identifiés dans la démarche de la stratégie régionale de production de bois.

Mentionnons enfin que tout au long des échanges entre la direction régionale du MFFP et le BFEC, aucun résultat n'a pu être communiqué aux autres membres du comité SRPB et aux TGIRT avant la revue externe organisée par le BFEC en avril 2021. Seul le coordonnateur des TGIRT et le représentant de l'Université Laval ont pu avoir accès aux résultats, outre le personnel de la direction régionale du MFFP. Cette décision du BFEC a d'ailleurs mené à l'adoption de résolutions des deux TGIRT de la région pour demander d'avoir accès aux cahiers des résultats du BFEC en prévision de la revue externe prévue en avril 2021. Il faut remarquer qu'à ce niveau, le plan de travail de la SRPB présente un écart par rapport aux contraintes imposées par le BFEC concernant la diffusion de résultats intérimaires. Pour le comité SRPB, cette diffusion apparaît essentielle pour permettre aux parties prenantes de comprendre et d'adhérer pleinement aux choix et aux résultats des stratégies.

Cette année, les travaux sur la SRPB ont permis de faire progresser les éléments suivants :

- **Plan d'action 2023-2028 de la stratégie régionale de production de bois** : les enjeux au nombre de 9 et les objectifs au nombre de 16 ont déjà été identifiés et adoptés dans les deux années précédentes. Cette année, le comité a surtout travaillé les indicateurs, les cibles et les actions pour chacun des enjeux. Au 31 mars 2021, le plan était presque prêt pour être déposé aux TGIRT de la région pour discussion. Cette étape devrait être réalisée au début de l'automne 2021-2022.
- **Objectifs et cibles de production de bois** : les objectifs et cibles de production de bois ont été l'objet de multiples travaux et échanges en 2020-2021. À la suite de plusieurs analyses réalisées par la direction régionale du MFFP, un ensemble d'indicateurs et de cibles a été proposé aux membres du comité régional pour discussion. Ainsi, cinq objectifs ont été identifiés en ce qui a trait à la production de bois, et des indicateurs et des cibles leur ont été associés. Le tableau suivant présente ceux-ci pour chacune des deux UA de la région (037-71 et 037-72). Ces objectifs, indicateurs et cibles ont également été communiqués aux analystes du BFEC pour discuter et valider leur intégration dans la modélisation. Les deux TGIRT ont également été invitées à prendre connaissance et commenter ces objectifs, indicateurs et cibles dans le courant de l'automne 2020. Les cibles étaient établies de façon préliminaire, la modélisation et l'optimisation devant servir à vérifier qu'elles peuvent être atteintes. Dans certains cas, les indicateurs définis au départ ont dû être modifiés pour tenir compte des limites de la modélisation utilisée par le BFEC. C'est le cas notamment de la dimension des bois de SEPM et de la qualité des bois feuillus.

Tableau 9 : Objectifs, indicateurs et cibles de production SRPB

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Augmenter la dimension moyenne des bois SEPM	Dm ³ /tige moyen des tiges SEPM à partir de la 10 ^e période	<ul style="list-style-type: none"> • 037-71 : 140 dm³/tige • 037-72 : 110 dm³/tige
Augmenter la qualité moyenne des bois feuillus	Proportion de feuillus durs récoltés de qualité déroulage-F1-F2-F3 à partir de la 10 ^e période	<ul style="list-style-type: none"> • 037-71 : 33 % • 037-72 : 33 % *Indicateurs et cibles abandonnés parce que non modélisable
Augmenter la proportion des épinettes par rapport au sapin	Ratio possibilité épinettes / possibilité SEPM	50 % à partir de la 10 ^e période
Augmenter la production des essences vedettes	Volume récolté (m ³ /an) SEPM Volume récolté (m ³ /an) BOP+BOJ+ERS dans les strates sur station BJR_MS et ERS_M	<u>Volume récolté de SEPM</u> (Horizon 0-25 ans) <ul style="list-style-type: none"> • 037-71 : 160 000 m³ • 037-72 : 190 000 m³ (Horizon 50-75 ans) <ul style="list-style-type: none"> • 037-71 : 200 000 m³ • 037-72 : 300 000 m³ (Horizon 100-125 ans) <ul style="list-style-type: none"> • 037-71 : 300 000 m³ • 037-72 : 440 000 m³ <u>Volume récolté de BOP+BOJ+ERS dans les strates sur station BJR_MS et ERS_M</u> (Horizon 0-25 ans) <ul style="list-style-type: none"> • 037-71 : 40 000 m³ • 037-72 : 15 000 m³ (Horizon 50-75 ans) <ul style="list-style-type: none"> • 037-71 : 70 000 m³ • 037-72 : 25 000 m³ (Horizon 100-125 ans) <ul style="list-style-type: none"> • 037-71 : 120 000 m³ • 037-72 : 45 000 m³

Le comité SRPB souhaitait également avoir des indicateurs illustrant la valeur et les coûts de récolte en \$/m³. Puisque le BFEC n'a pas été en mesure de développer le module financier suffisamment tôt dans le processus, ces indicateurs ont été abandonnés. Le BFEC a toutefois été en mesure de fournir un aperçu des valeurs pouvant être générées, mais aucune analyse ou test n'ont pu être menés pour des objectifs de création de valeur et de contrôle des coûts.

- Scénarios sylvicoles** : En 2019-2020 un exercice minutieux avait été réalisé par le comité SRPB pour identifier et caractériser les scénarios sylvicoles potentiels en fonction des types de forêts, les contraintes et les grandes composantes géographiques. Cet exercice a servi d'intrant en 2020-2021 dans l'exercice du calcul de possibilité forestière de la région. Cependant, une rationalisation de la définition des scénarios et de leur nombre a été nécessaire pour limiter la taille des modèles de simulation Woodstock. Les échanges entre le BFEC et les intervenants de la région 03 ont permis d'apporter les ajustements nécessaires aux intrants des modèles et de confirmer que les scénarios locaux étaient pris en compte, bien que parfois regroupés dans des scénarios plus génériques. L'exercice a aussi amené le retrait ou une restriction de certains scénarios présents dans le modèle du BFEC. Les échanges ont également permis de valider plusieurs intrants territoriaux, notamment les superficies constituées de peuplements orphelins, de pentes fortes, de haute altitude, etc. Les travaux de la SRPB avaient déjà permis de produire une carte des aires d'intensification de production ligneuse potentielles. La région souhaitait contraindre le modèle à implanter des scénarios intensifs seulement sur ces superficies. Malheureusement, pour des raisons de simplification du modèle, le BFEC n'a pas pu intégrer cette carte. La direction régionale du MFFP a également réalisé en 2020-2021 une analyse de rentabilité économique des scénarios sylvicoles avec l'outil MÉRIS pour les types de forêts qui représentent au moins 80 % de la superficie cumulative de chaque UA. Deux indicateurs économiques ont été utilisés, soit la valeur actualisée nette à perpétuité (VANp) et le ratio VANp / coût actualisé à perpétuité (Cp). Plusieurs scénarios montrent des valeurs positives pour les deux indicateurs, mais certains scénarios de plantation, entre autres, s'avéraient non rentables. Une mise à jour des intrants d'analyse devrait être faite pour valider les calculs puisque certains résultats étaient près du seuil de rentabilité. Malgré ces résultats, aucun scénario n'a été éliminé pour le moment.
- Scénarios de simulation** : Reconnaisant l'importance de bien comprendre les impacts des diverses options stratégiques de production de bois en fonction des objectifs poursuivis, le comité SRPB a élaboré une série de six scénarios de modélisation. Ceux-ci s'ajoutaient au scénario de référence simulé par défaut par le BFEC. Ces scénarios ne visaient pas l'évaluation de la sensibilité des solutions aux variations de divers facteurs, mais plutôt à évaluer les approches et les solutions permettant d'atteindre les objectifs retenus. L'utilisation de scénarios représentant l'introduction progressive de cibles permettait ainsi de bien comprendre la dynamique de la modélisation et d'identifier les actions les plus pertinentes. Le tableau suivant présente les scénarios élaborés par le comité. Ces scénarios ont été modélisés seulement pour l'UA 037-71 au cours du printemps 2020 avec une version préliminaire du modèle. Par la suite et faute de temps, il n'a pas été possible d'introduire d'autres scénarios de modélisation que la région aurait souhaité tester.

Tableau 10 : Scénarios de modélisation élaborés par le comité SRPB

<p>Scénario 2A : Potentiel absolu en volume Objectifs du scénario : Obtenir la possibilité potentielle en volume sans les contraintes écosystémiques Contraintes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) RADF 2) Vol Fin > ou = Vol Début 3) Vol Rec "non décroissant"
<p>Scénario 2B : Cibles de production de volume sans contraintes Objectifs du scénario : Savoir si les cibles de production de volume sont atteignables de manière absolue Contraintes : Cibles de production pour les enjeux suivants</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Maintenir la production des essences vedettes résineuses à court terme 2) Augmenter la production des essences vedettes résineuses à moyen terme 3) Augmenter la production des essences vedettes résineuses à long terme 4) Maintenir la production des essences vedettes feuillues à court terme 5) Augmenter la production des essences vedettes feuillues à moyen terme 6) Augmenter la production des essences vedettes feuillues à long terme
<p>Scénario 2C : Cibles de production de qualité sans contraintes Objectifs du scénario : Savoir si les cibles de production de volume sont atteignables de manière absolue Contraintes : Cibles de production pour les enjeux suivants</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Augmenter la dimension moyenne des bois SEPM 2) Augmenter la qualité moyenne des bois feuillus 3) Augmenter la proportion des épinettes par rapport au sapin
<p>Scénario 2D : Cibles de production avec contrainte de budget Objectifs du scénario : Savoir si les cibles de production sont atteignables avec un budget sylvicole limité Contraintes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Budget limité à 5 M\$ 2) Cible de production de volume 3) Cible de production de qualité
<p>Scénario 2E : Impact des contraintes écosystémiques Objectifs du scénario : Obtenir des impacts des contraintes écosystémiques et un potentiel maximum de valeur avec ces contraintes Contraintes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Caribou (régional) 2) Vieilles forêts (régional) 3) Organisation spatiale sapinière (régional) 4) Vol Fin > ou = Vol Début 5) Vol Rec "non décroissant"

La modélisation et la simulation des scénarios de même que la compilation des résultats ont été effectuées par les analystes du BFEC à partir du scénario de référence (scénario 1) produit par le BFEC et du scénario régionalisé (scénario2) dans lequel la direction régionale du MFFP a pu proposer des intrants. Le BFEC a dû procéder à plusieurs ajustements de son modèle Woodstock de base. Ainsi, une version fonctionnelle du modèle et la livraison du scénario de référence ont été disponibles seulement en décembre 2020. Étant donné le retard dans la stabilisation du modèle, le plan de

scénarisation prévu dans le plan de travail de la SRPB03 n'a pu être suivi. Néanmoins, les analyses réalisées entre avril et décembre 2020 à l'aide de versions préliminaires des modèles ont permis de circonscrire les bornes générales du potentiel de production des deux UA de la région. Elles ont aussi permis d'identifier certains comportements de la modélisation qui apparaissaient forestièrement inacceptables. Étant donné le retard engendré par la stabilisation du modèle, très peu de temps a pu être consacré à la simulation et à l'analyse des scénarios visant l'atteinte des objectifs identifiés et leurs cibles. Toutefois, l'absence d'un tableau de bord simple comme souhaité par la région a rendu l'analyse des résultats plus lourde. De plus, le manque de temps d'échange et d'analyse a fait en sorte que la production et l'étude des résultats à caractère financier ont été pratiquement éliminées. Cet aspect représente une déception pour le comité SRPB.

En 2021-2022, le comité SRPB devra :

- Finaliser et convenir d'un plan d'action 2023-2028 de la SRPB à soumettre aux TGIRT;
- Convenir d'un processus pour l'implantation et la réalisation de travaux d'aménagement intensifs sur le territoire;
- Élaborer un programme de suivi de la SRPB;
- Lancer les premiers projets issus du plan d'action 2023-2028.

En 2021-2022, les activités suivantes sont également prévues pour la SRPB :

- Donner l'occasion aux TGIRT de réagir aux résultats préliminaires du calcul de possibilité forestière 2023-2028 dans le cadre de la revue externe du BFEC;
- Consulter les TGIRT sur le processus pour l'implantation et la réalisation de travaux d'aménagement intensifs sur le territoire;
- Consulter les TGIRT sur le plan d'action de la SRPB 2023-2028.

ENJEUX ÉCOSYSTÉMIQUES

Le comité régional mis en place a comme mandat, en partenariat avec le MFFP, de développer des solutions aux enjeux sous sa responsabilité. Les solutions recherchées minimisent l'impact sur l'environnement, sont viables économiquement et sont socialement responsables. Dans ses travaux, le comité doit prendre en compte l'ensemble des enjeux identifiés par les TGIRT et devra soumettre les résultats de ses travaux à chaque TGIRT pour discussion et approbation.

Dans la foulée de l'exercice de simulation du calcul de possibilité forestière, le comité régional a été reformé et s'est réuni une fois, soit le 9 février 2021. Cette rencontre a permis de :

- Faire le point sur l'évolution du dossier des étangs isolés;
- Présenter le portrait simulé des critères tactiques de la nouvelle approche d'organisation spatiale des coupes en sapinière;
- Présenter le portrait comparatif des 3 derniers décennaux de même que le portrait simulé sur 150 ans des types de couverts;
- Présenter le portrait actuel et simulé des vieilles forêts.

Suite à cette rencontre, les différents portraits ont été présentés aux TGIRT, car le comité a émis des appréhensions importantes, notamment en ce qui concerne le portrait des forêts de 7 m et plus, ainsi que le portrait des vieilles forêts. Plusieurs doutes ont été soulevés sur les nouvelles méthodes employées par le BFEC pour déterminer l'âge des peuplements. À la suite des présentations des portraits aux TGIRT, de nombreux délégués ont manifesté leur inquiétude sur la transparence du processus du calcul de possibilité forestière. Ces discussions ont mené, entre autres, à l'adoption de résolutions pour interpeller le Forestier en chef, afin qu'il fournisse aux TGIRT les cahiers des résultats des différents scénarios simulés dans le cadre du calcul de possibilité 2023-2028.

FAUNE ET RÉCRÉATION

Le mandat de ce chantier est d'élaborer et de proposer des solutions aux enjeux fauniques et récréatifs des TGIRT. Ainsi, le coordonnateur s'est vu imposer une nécessité de résultat, car il devait impérativement soumettre aux TGIRT au moins 2 propositions de solution par année en lien avec l'enjeu de l'utilisation multiusage du territoire. Pour ce faire, il devait privilégier la création d'objectifs locaux d'aménagement et des mesures d'harmonisation génériques, mais d'autres formes de solutions peuvent aussi être envisagées, pourvu qu'elles permettent d'influencer les PAFI. En 2019-2020, le chantier avait identifié 2 solutions à mettre en œuvre :

- Élaborer un outil géomatique pour permettre à l'aménagiste d'évaluer l'impact des scénarios sylvicoles sur les habitats fauniques;
- Réaliser un projet de planification collaborative faune-forêt;
- Développer des outils de communication performants pour informer les partenaires et améliorer l'harmonisation.

La première solution a été entamée en 2020-2021. En effet, le coordonnateur du chantier a obtenu certaines informations de base de la part du MFFP, notamment certains modèles de qualité d'habitat (MQH). Malheureusement, le plus important, celui de l'original, ne lui a jamais été livré. À cause de ce manque, le travail n'a pu se poursuivre et le coordonnateur du chantier s'est concentré largement sur la deuxième solution qui consistait à réaliser un projet visant à élaborer et tester un processus de planification opérationnelle Faune-Forêt. Le projet a démarré en avril 2020. Le projet prévoyait les étapes suivantes :

- a) Élaboration du processus de planification collaborative;
- b) Élaboration d'une couche préliminaire de secteurs d'intervention potentiels (SIP);
- c) Présentation des SIP au chef d'unité de gestion pour harmonisation avec les travaux du MFFP;
- d) Identification et documentation des enjeux fauniques et forestiers liés aux secteurs;
- e) Harmonisation (BGA-SÉPAQ) de la couche de SIP 5 ans en fonction des solutions retenues;
- f) Présentation des SIP à la TGIRT pour commentaires et approbation;
- g) Inventaire et points d'observation;
- h) Ajustement des SIP en fonction des inventaires;
- i) Dépôt des SIP finaux au MFFP;
- j) Monitoring du projet;
- k) Rédaction du rapport de projet.

Le projet a réuni 2 BGA, 2 Zec, 1 réserve faunique, la Nation Huronne-Wendat et a permis de produire une planification de plus de 1 500 ha répartis dans 9 secteurs d'intervention potentiels situés sur 3 territoires fauniques structurés (Réserve faunique de Portneuf, Zec Batiscan-Neilson et Zec de la Rivière-Blanche). Ces secteurs ont été inclus dans la consultation publique sur les PAPIO à l'automne 2020 et sont prévus être intégrés au sein de la banque de secteurs du MFFP. Le projet devait se conclure par un rapport final remis en mars 2021, mais des problèmes de santé du coordonnateur du chantier ont repoussé la livraison du rapport à l'été 2021.

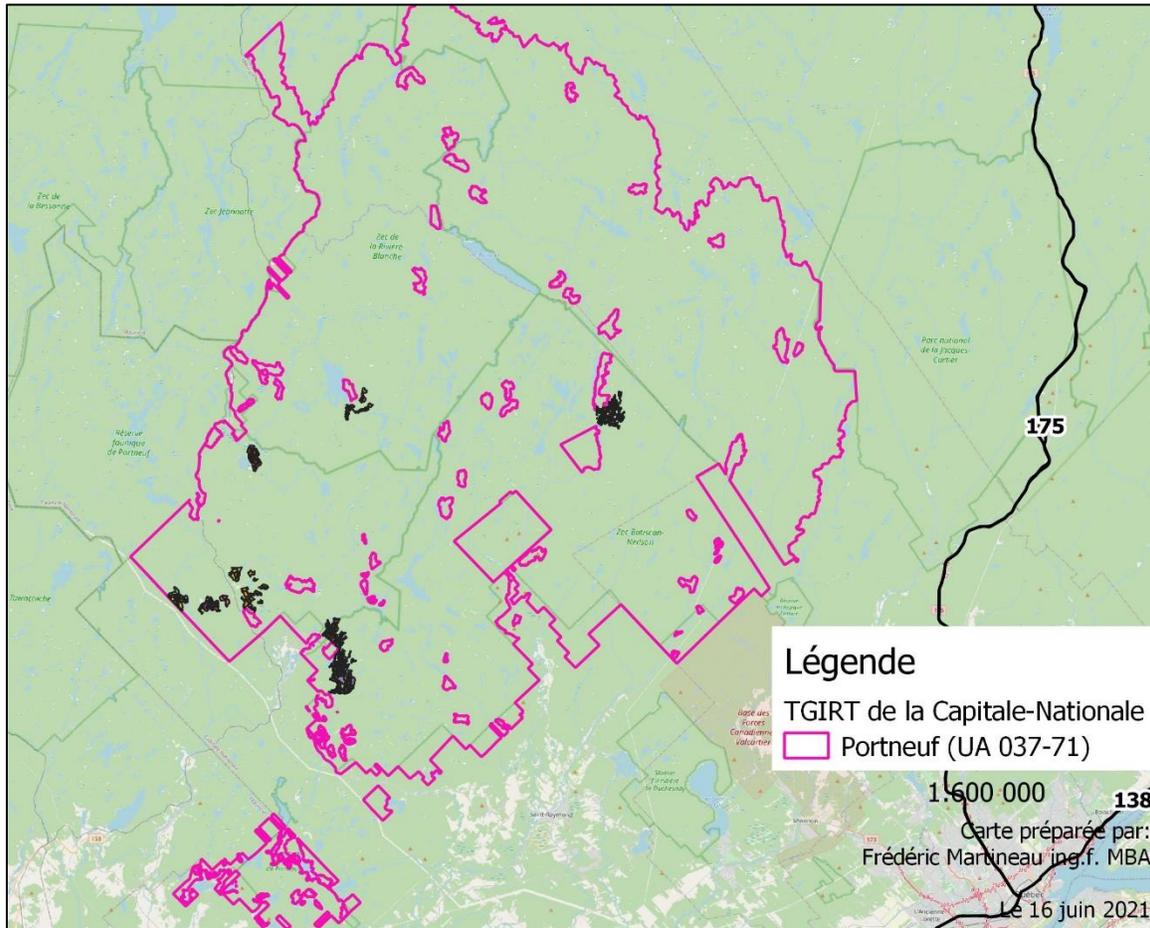


Figure 10 : Secteurs d'intervention potentiels finaux issus du projet de planification collaborative Faune-Forêt

En ce qui concerne la troisième solution, les travaux n'ont pas progressé en 2020-2021 par manque de temps de la part du coordonnateur du chantier.

CHEMINS

Le mandat du chantier « chemins » est également d'élaborer et de proposer des solutions aux TGIRT, mais pour les enjeux suivants :

- Fonctions écologiques des milieux riverains et aquatiques;
- La gestion du réseau routier.

En 2019-2020, le chantier avait identifié les deux solutions suivantes à mettre en œuvre :

- Proposer une fiche enjeu-solution pour traiter de la problématique des sites plus particuliers qui nécessitent une attention particulière en matière d'entretien de chemin;
- Proposer une fiche enjeu-solution pour traiter de la problématique des sites plus particuliers qui nécessitent une attention particulière par rapport au risque d'impact de la voirie sur le milieu aquatique.

Les deux fiches ont été adoptées à la TGIRT de Portneuf le 24 novembre 2020 et la liste des projets retenus a été transmise au comité de chemins de Portneuf pour que celui-ci imagine des moyens d'agir et de financer les travaux. La liste sera remise à jour chaque année suite à des appels de candidatures auprès des délégués de la TGIRT. Le comité de coordination évaluera l'opportunité de proposer ces fiches à la TGIRT Charlevoix-Laurentides ou non.

Le chantier s'est aussi attaqué à une 3^e solution qui avait déjà été lancée par le coordonnateur des TGIRT et l'organisme de bassin versant CAPSA. Il s'agissait de la mise sur pied d'un projet visant à tester l'utilisation de traverses amovibles. Le projet consiste à réaliser un banc d'essai pour l'installation et l'utilisation d'une traverse amovible dans un contexte de chemin d'été. Le projet a débuté en janvier 2020 mais n'a pas pu être complété, car le chantier dans lequel était prévu l'installation de la traverse a été reporté.

PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES TGIRT

Les présences aux rencontres ont été comptabilisées tout au long de l'année pour l'ensemble des TGIRT. À titre indicatif, les résultats de 2020-2021 ont été mis en relation avec la moyenne des années antérieures. Le tableau suivant présente le taux d'occupation des sièges sans égard à la présence du délégué ou de son substitut. Il présente aussi le taux de changement des délégués.

Tableau 11 : Taux de présence et de changement des délégués

	Taux de présence		Taux de changement	
	Moy. des années précédentes ¹⁰	2020-2021	Moy. des années précédentes ¹¹	2020-2021
Portneuf	80,6 %	82,3 %	5,7 %	7,3 %
Charlevoix-Laurentides ¹²	75,1 %	89,2 %	14,0 %	4,6 %

Dans les deux TGIRT de la région, on enregistre des résultats de présence aux rencontres relativement élevés pour les délégués. Portneuf remonte par rapport à 2019-2020 et se situe légèrement au-dessus de sa moyenne historique. Si on ne prend pas en compte les 2 « rencontres spéciales » du mois de juin 2020 qui n'étaient pas prévues à l'horaire, la TGIRT Portneuf aurait enregistré un taux de présence de 89,1 %, ce qui égale presque son meilleur résultat historique. Pour Charlevoix-Laurentides, le résultat 2020-2021 dépasse largement les résultats enregistrés au cours des dernières années pour les deux anciennes TGIRT avant la fusion.

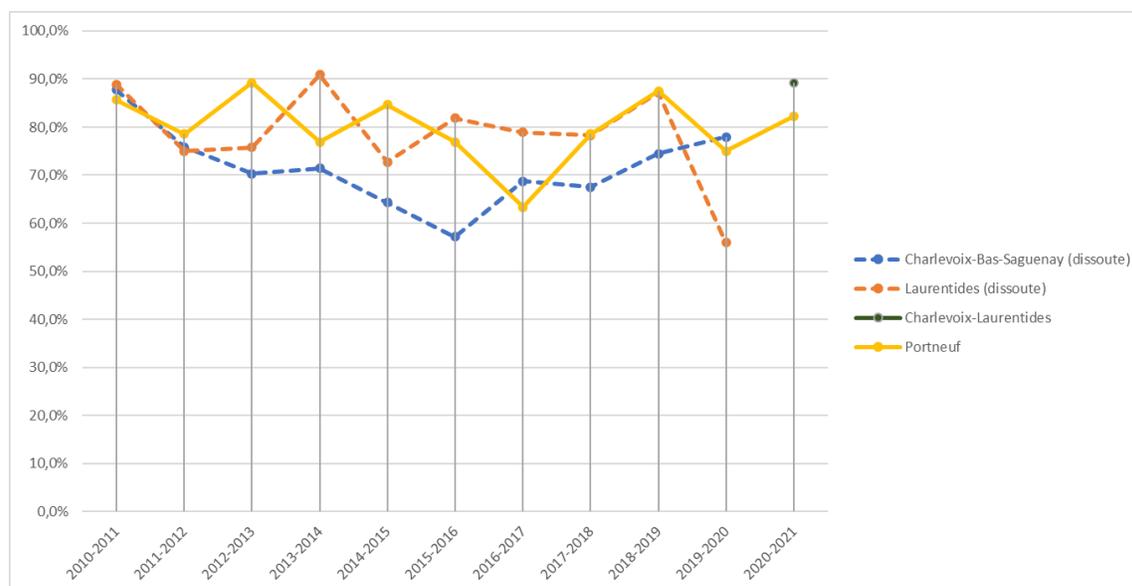


Figure 11 : Taux de présence des délégués aux rencontres régulières des TGIRT depuis 2010

¹⁰ Moyenne pondérée par le nombre de rencontres par année.

¹¹ Un changement est enregistré dès que le délégué change d'une rencontre par rapport à l'autre.

¹² Les résultats de la dernière rencontre de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay ont été fusionnés avec ceux de la nouvelle TGIRT. La moyenne des années précédentes est la fusion des résultats antérieurs des deux anciennes TGIRT.

Du côté de la statistique concernant le taux de changement, on remarque des résultats 2020-2021 relativement bas par rapport aux moyennes historiques pour les deux TGIRT de la région. La TGIRT Charlevoix-Laurentides se distingue encore une fois par un résultat très positif avec un taux beaucoup plus bas que la moyenne combinée des deux anciennes TGIRT.

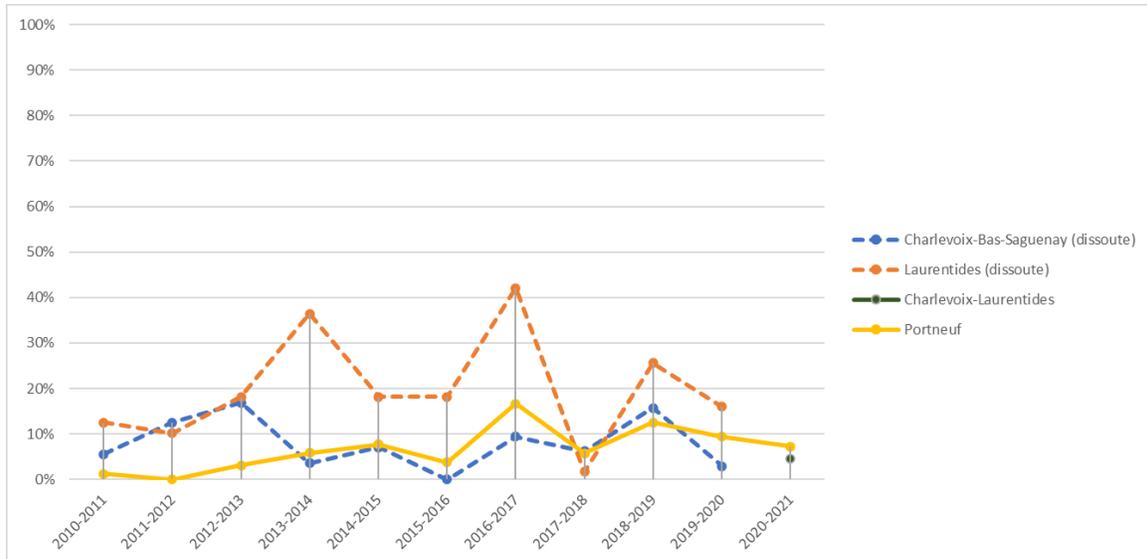


Figure 12 : Taux de changement des délégués aux rencontres régulières des TGIRT depuis 2010

BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES

Comme il est prévu aux règles de fonctionnement des TGIRT, à chaque rencontre de celles-ci, un formulaire d'évaluation est distribué par le coordonnateur de la TGIRT à chacun des délégués présents.

Pour obtenir les résultats de l'évaluation, un formulaire papier est distribué aux délégués à la fin de chacune des rencontres de la TGIRT. Les formulaires sont recueillis par le coordonnateur avant que les délégués quittent. Un compilateur est ensuite utilisé pour calculer les résultats de l'évaluation faite par les délégués. Les évaluations des représentants du MFFP qui siègent à la TGIRT ne sont pas comptabilisées pour fins de statistiques. Le tableau suivant présente la pondération des choix de réponse de ces questionnaires d'évaluation de la satisfaction.

Tableau 12 : Pondération des choix de réponse des questionnaires d'évaluation de la satisfaction

Réponse	Cote
Tout à fait d'accord/Très satisfait	3 points
D'accord/Satisfait	2 points
Plus ou moins d'accord/Plus ou moins satisfait	1 point
Pas du tout d'accord/Pas du tout satisfait	0 point
Non applicable	Non comptabilisé

Le taux de satisfaction est le quotient établi entre le total des points recueillis pour une question et le nombre de points maximum attribuables à cette même question, multiplié par 100. Par la suite, on obtient le taux de satisfaction par blocs de questions en effectuant la moyenne du taux de satisfaction de chacune des questions appartenant à un bloc en particulier. Ainsi, un délégué qui répond « Satisfait » pour toutes les questions d'un bloc de questions, la note obtenue sera de 67 %.

Le questionnaire (annexe a) utilisé comprend 9 questions qui sont réparties dans quatre blocs. Le tableau suivant présente la répartition des questions dans les différents blocs.

Tableau 13 : Blocs de questions du formulaire d'évaluation utilisé

Bloc	Questions associées	Questions portant sur
A	1, 2, 3	La qualité des échanges au sein de la TGIRT et la convivialité des rencontres
B	4 et 5	L'information reçue et la prise de décision
C	6 et 7	L'animation des rencontres
D	8* et 9	L'évaluation du processus en général

** La question 8 est une question permettant de préciser les résultats de la question 9. Le résultat obtenu à cette question n'influence pas les résultats globaux du bloc D.*

TGIRT PORTNEUF

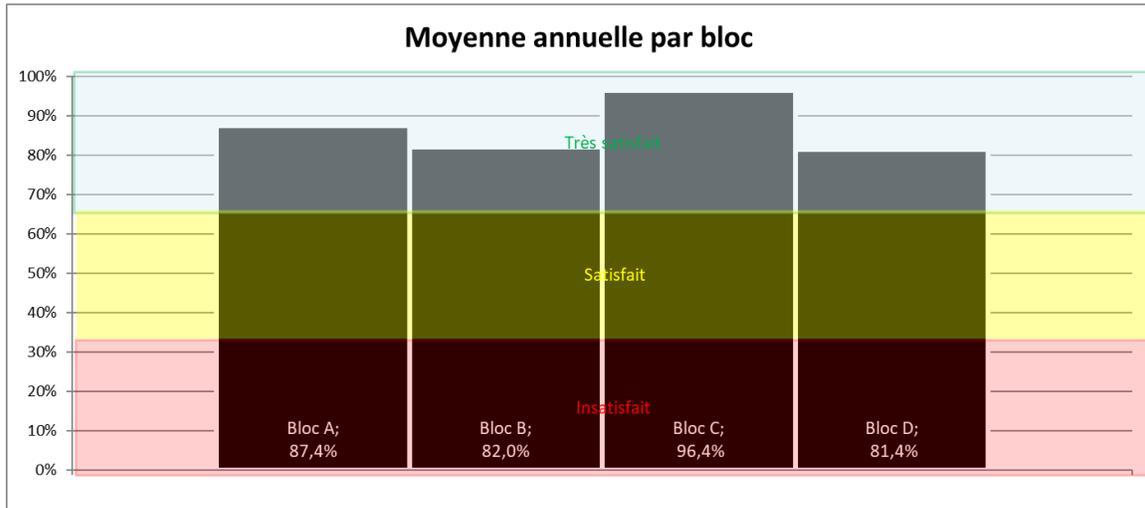


Figure 13 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Portneuf en 2020-2021

Les statistiques de cette année comprennent seulement 4 des 6 rencontres, car les deux « rencontres spéciales » sur le dossier du projet d'aire protégée du lac à Moïse n'ont pas fait l'objet d'une évaluation. Au total, c'est 51 formulaires qui ont été compilés pour toutes les rencontres confondues.

Les résultats obtenus démontrent un maintien relatif au niveau des blocs de questions portant sur la qualité de l'information reçue (-1,8 %), l'animation (-0,9 %) et la confiance vis-à-vis du processus (+1,7 %). Cependant, on enregistre une diminution marquée de la satisfaction à l'égard de la qualité des échanges et de la convivialité des rencontres (-5,1 %).

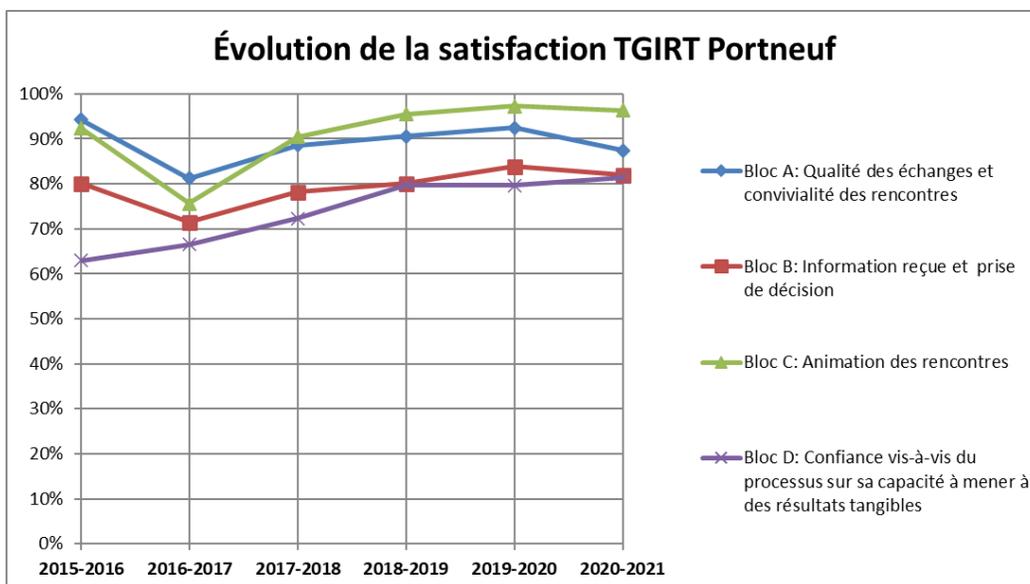


Figure 14 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Portneuf

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la baisse dans le bloc A, on observe que c'est à la fois l'aspect de l'interactivité et de la convivialité des rencontres (-6,8 %) et le sentiment d'implication des délégués dans la rencontre (-5,6 %) qui sont responsables de ce résultat.

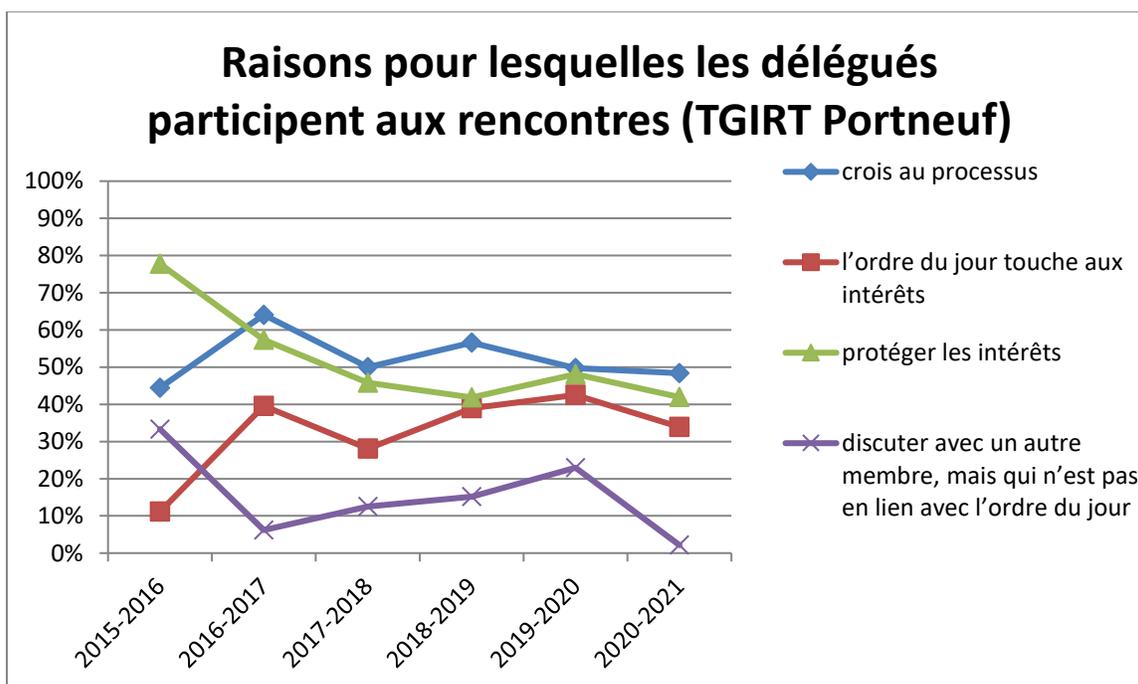


Figure 15 : Évolution de la motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Portneuf

À la lumière des résultats sur la motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT de Portneuf, on s'aperçoit que, la foi envers le processus demeure la motivation principale, mais la volonté de protéger les intérêts du groupe représenté, peu importe l'ordre du jour, est très

proche. Dans Portneuf, on enregistre une baisse marquée envers la motivation à participer à cause d'un ordre du jour qui rejoint les intérêts du délégué.

TGIRT CHARLEVOIX-LAURENTIDES

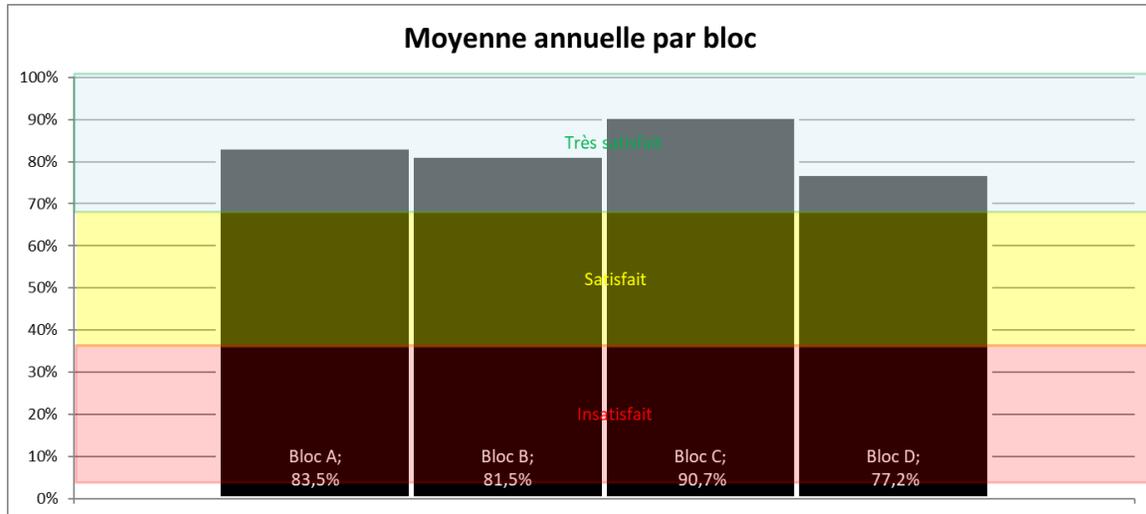


Figure 16 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Charlevoix-Laurentides en 2020-2021

La statistique de cette année comprend 4 rencontres, dont la dernière rencontre de l'ancienne TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay qui s'est tenue le 6 octobre 2020. Au total, c'est 54 formulaires qui ont été compilés pour toutes les rencontres confondues.

Comme pour Portneuf, on remarque un résultat significativement plus bas par rapport aux moyennes historiques des anciennes TGIRT quant à la satisfaction à l'égard de la qualité des échanges et convivialité des rencontres. Au niveau de l'information reçue, le résultat 2020-2021 s'apparente aux moyennes historiques des deux TGIRT antérieures. Dans le cas de l'animation des rencontres, la nouvelle TGIRT enregistre une baisse par rapport à la moyenne historique de l'ancienne TGIRT Laurentides et un maintien par rapport à l'ancienne TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay.

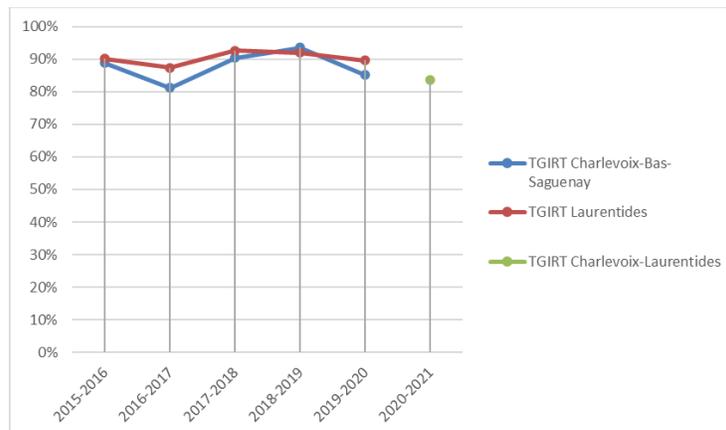


Figure 17 : Évolution du taux de satisfaction à l'égard de la qualité des échanges et convivialité des rencontres à la TGIRT Charlevoix-Laurentides

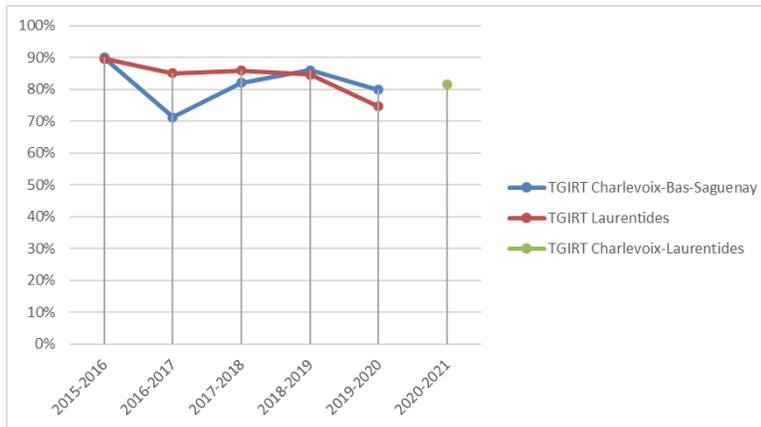


Figure 18 : Évolution du taux de satisfaction à l'égard de l'information reçue et prise de décision à la TGIRT Charlevoix-Laurentides

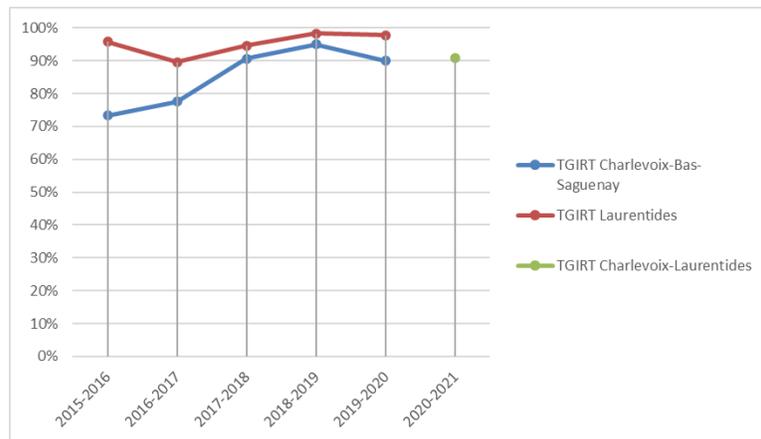


Figure 19 : Évolution du taux de satisfaction à l'égard de l'animation des rencontres à la TGIRT Charlevoix-Laurentides

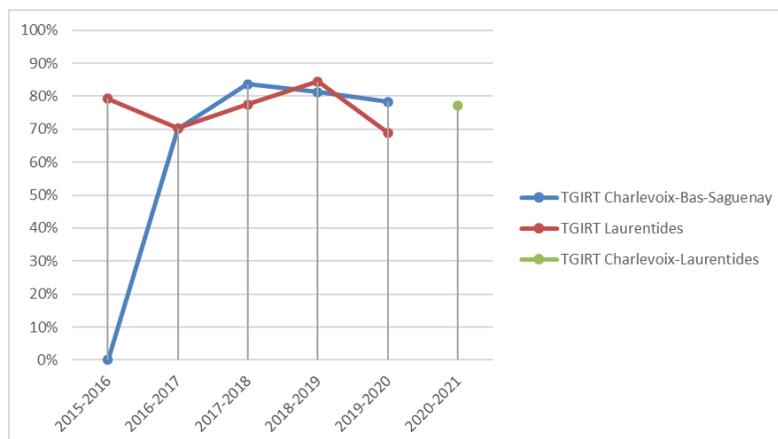


Figure 20 : Évolution du taux de confiance vis-à-vis du processus sur sa capacité à mener à des résultats tangibles

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la baisse dans le bloc A, on observe que c'est surtout l'aspect de l'interactivité et de la convivialité des rencontres (-3,5 % et -12.3 %) qui est responsable de ce résultat.

Au niveau de l'animation des rencontres, c'est l'encouragement des discussions qui semble avoir été moins satisfaisant (-2,9 % et -6,1 %). La satisfaction à l'égard de l'information reçue (+0,7 % et -1,6 %) et la confiance vis-à-vis du processus sur sa capacité à mener à des résultats tangibles (+2,6 % et +1,7 %) présentent des résultats similaires aux moyennes historiques des TGIRT antérieures.

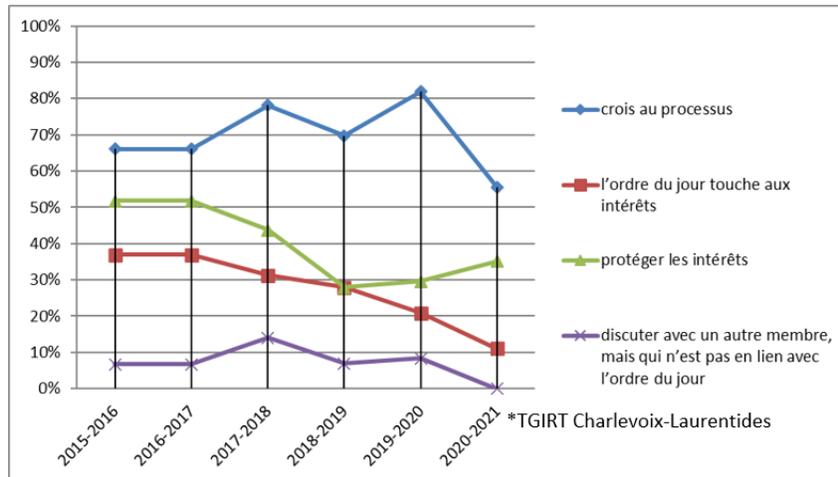


Figure 21 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Charlevoix-Laurentides en 2020-2021 par rapport aux résultats de l'ancienne TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay

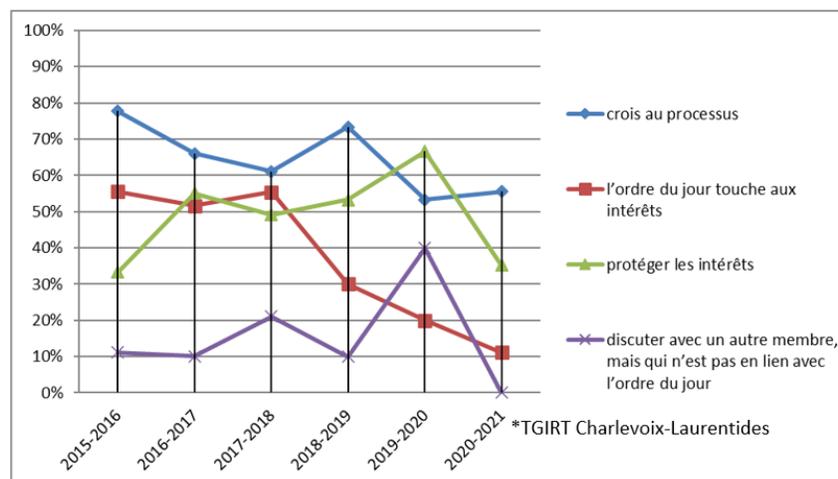


Figure 22 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Charlevoix-Laurentides en 2020-2021 par rapport aux résultats de l'ancienne TGIRT Laurentides

Quand on analyse les résultats de la question portant sur la motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Charlevoix-Laurentides en 2020-2021, on s'aperçoit que la proportion de ceux qui le font parce qu'ils croient au processus diminue par rapport aux résultats historiques

de l'ancienne TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay et augmente par rapport aux résultats historiques de l'ancienne TGIRT Laurentides. Le résultat est l'inverse en ce qui concerne la motivation à participer qui repose sur la protection des intérêts du groupe représenté, peu importe l'ordre du jour. Cependant, dans les deux cas, on remarque une baisse soutenue de la proportion qui participe principalement à cause de l'intérêt porté au contenu de l'ordre du jour.

COMPARAISON ENTRE LES TGIRT

Quand on compare les résultats des TGIRT, on constate les résultats suivants :

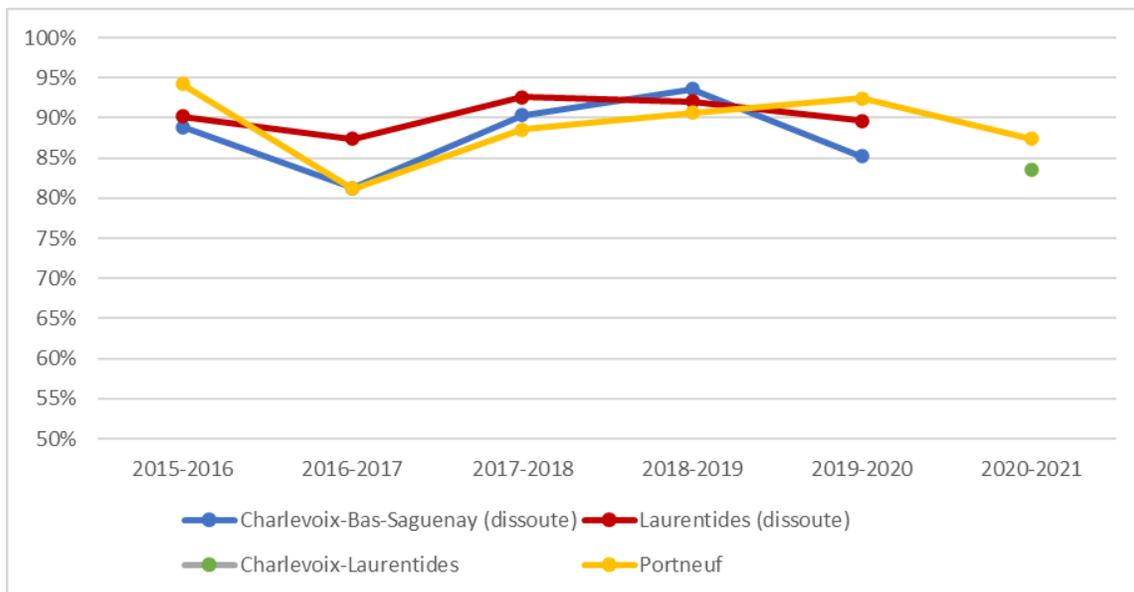


Figure 23 : Comparaison des TGIRT au niveau de la qualité des échanges et de la convivialité des rencontres (bloc A)

On remarque tout de suite qu'en 2020-2021, les résultats pour la qualité des échanges et la convivialité des rencontres a diminué, et ce, dans toutes les TGIRT. À de nombreuses reprises, les délégués ont indiqué dans leur formulaire d'évaluation de rencontre que le fait que la rencontre se tienne par vidéoconférence expliquait une satisfaction moindre de leur part à l'égard de cet aspect. Ainsi, comme la quasi-totalité des rencontres des TGIRT se sont tenues par vidéoconférence, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit là de la principale raison qui explique ce résultat. Aussi, dans les deux TGIRT, le calcul de possibilité forestière et la stratégie d'aménagement ont occupé une part importante des discussions. À de nombreuses reprises, quand ces sujets étaient abordés, plusieurs délégués qui ne sont pas des professionnels ont expliqué une satisfaction moindre par le fait qu'ils ne comprenaient pas bien ces sujets ou qu'ils étaient trop compliqués. On peut donc aussi émettre l'hypothèse que d'avoir abordé des sujets très techniques, alors que plusieurs délégués ne possédaient pas les connaissances requises pour les aborder, a aussi contribué à obtenir une baisse dans cet aspect des rencontres. Il est intéressant de noter que pour la TGIRT Charlevoix-Laurentides, en 2019-2020, une baisse importante avait également été enregistrée pour l'ancienne TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay, alors que c'est un sujet de nature « opérationnelle » qui avait occupé la majorité de l'espace des discussions dans les rencontres.

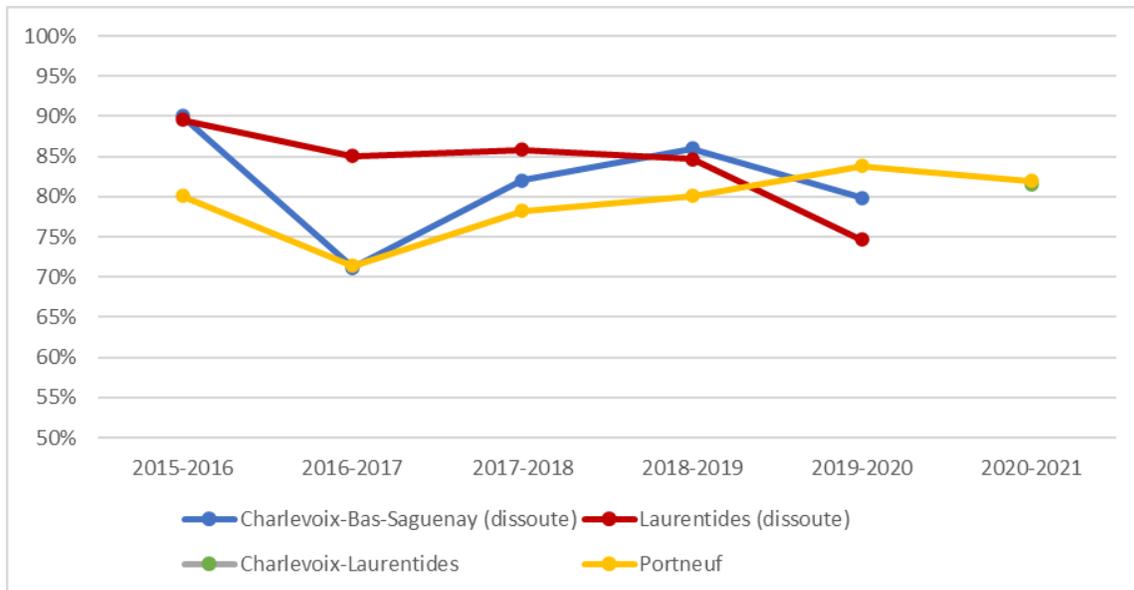


Figure 24 : Comparaison des TGIRT au niveau de la qualité et de la transparence des informations fournies par les personnes-ressources durant les rencontres (bloc B)

On remarque que les courbes pour la qualité et la transparence des informations fournies par les personnes-ressources durant les rencontres ainsi que les comportements des courbes entre les deux TGIRT diffèrent. Dans Portneuf, on enregistre une très légère baisse après 4 ans de progression. Du côté de Charlevoix-Laurentides, on enregistre une remontée par rapport aux résultats des deux anciennes TGIRT en 2019-2020. Globalement, si on fait abstraction des résultats de l'ancienne TGIRT Laurentides, qui a été très peu active dans ces deux dernières années de vie, on constate que la stratégie développée par le comité de coordination autour des interventions des personnes-ressources du MFFP a rapidement permis d'améliorer les résultats au début, mais cette stratégie semble avoir plafonné depuis.

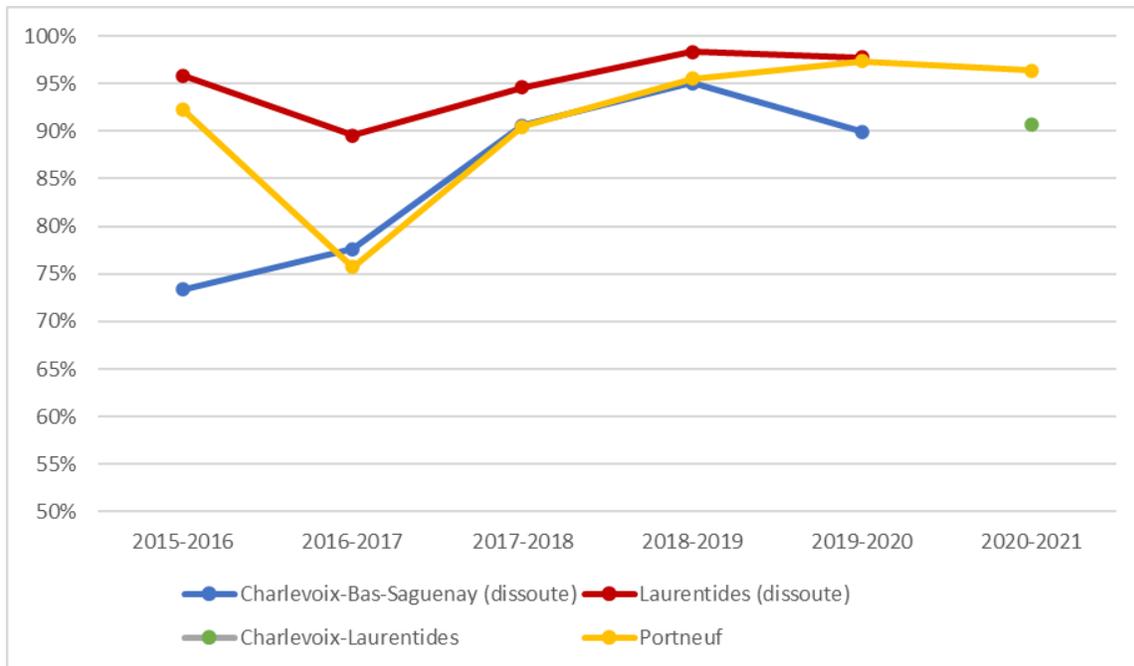


Figure 25 : Comparaison des TGIRT au niveau de l’animation des rencontres (bloc C)

L’analyse des courbes des différentes TGIRT sur l’aspect de l’animation des rencontres révèle un certain maintien dans les deux TGIRT par rapport à l’année 2019-2020. En effet, si on fait abstraction encore une fois de l’ancienne TGIRT Laurentides, on enregistre des variations de l’ordre de 1 % dans les deux TGIRT par rapport à l’année passée. Dans le contexte des rencontres en vidéoconférence, il s’agit d’un excellent résultat.

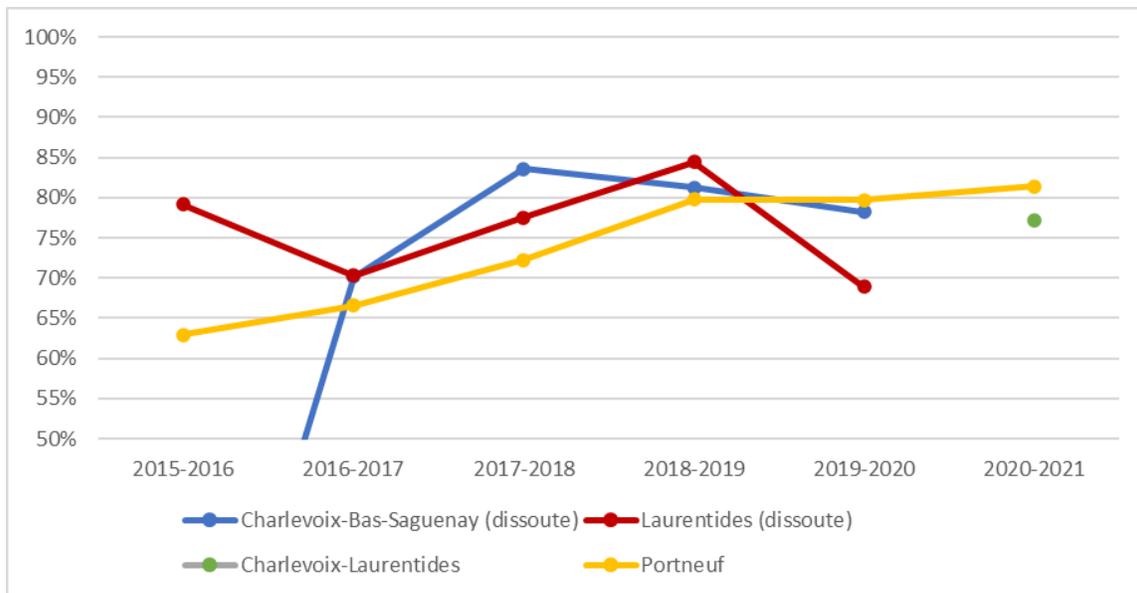


Figure 26 : Comparaison des TGIRT au niveau de la confiance vis-à-vis du processus sur sa capacité à mener à des résultats tangibles (bloc D)

Quand on regarde les résultats au niveau de la confiance vis-à-vis du processus, on constate que les deux TGIRT sont sur des tendances inverses. Du côté de Portneuf, une progression à peu près constante est enregistrée depuis la reprise des TGIRT par les MRC en 2015-2016. On remarque que ce résultat suit la progression des résolutions de nature non administrative adoptées par la TGIRT Portneuf depuis sa création. Les délégués de cette TGIRT sont très impliqués dans l'élaboration du contenu des rencontres, que ce soit par leur participation à des initiatives parallèles ou en proposant eux-mêmes des résolutions ou des objectifs locaux.

Du côté de Charlevoix-Laurentides, on peut dire qu'il s'agit d'un maintien par rapport à l'année dernière, mais ce résultat s'inscrit dans une tendance à la baisse depuis 2017-2018. Il est certain qu'il s'agissait d'une année de mise en place pour cette nouvelle TGIRT, mais il y a beaucoup moins d'implication directe des délégués dans le contenu des rencontres. Il y a très peu d'initiatives (objectifs locaux, projets d'acquisition de connaissances, comités de travail) qui avancent en parallèle de la TGIRT et celles qui existent sont issues d'initiatives de la coordination.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2020-2021

Depuis la reprise de la coordination des TGIRT dans la région en janvier 2016, l'absence d'adoption d'objectif local d'aménagement durable des forêts ou de mesure d'harmonisation générique a été dénotée comme fait saillant principal chaque année. L'année 2020-2021 rompt avec cette tendance puisque la TGIRT Portneuf a adopté un objectif local, qui plus est, il provient d'une initiative d'un des délégués.

TGIRT de Portneuf

La TGIRT de Portneuf a adopté son premier objectif local en 2020-2021. L'objectif portant sur la densité du réseau routier est issu d'une initiative du délégué des OBV. L'année a également été marquée par une autre première pour cette TGIRT, soit le **recours au processus de règlement des différends internes de la TGIRT** pour dénouer une mésentente concernant un projet de résolution sur la planification et l'harmonisation dans la zone sans protection intégrale du projet d'aire protégée Ya'nienhohndeh. Cette première expérience s'est avérée un succès, puisque que le comité en est arrivé à une recommandation consensuelle suggérant à la TGIRT de mettre en place un projet de planification collaborative pour la zone sans protection intégrale du projet d'aire protégée Ya'nienhohndeh. Cette recommandation a été possible à cause d'un autre fait saillant de l'année pour cette TGIRT, soit **la réalisation d'un projet d'expérimentation d'un processus de planification opérationnelle collaborative entre les BGA et les intervenants fauniques.** L'année 2020-2021 a également été la plus importante pour le comité de chemins de la TGIRT du point de vue de la valeur des travaux financés. En effet, cette année, **le comité de chemins a planifié et réalisé pour plus de 373 000 \$ de travaux de réfection sur le réseau principal.** **L'année 2020-2021 a également été l'année la plus productive du point de vue du nombre de décisions de la TGIRT.** Ce résultat est probablement directement en lien avec le fait que, malgré certaines petites baisses au niveau de la satisfaction des délégués à l'égard des rencontres, la **confiance vis-à-vis la capacité du processus à livrer des résultats tangibles a continué de croître pour une 5^e année consécutive et la TGIRT a affiché un niveau de participation des délégués au-dessus des 80 %.** C'est donc dire que cette TGIRT ne cesse de progresser depuis 5 ans et sa légitimité tend de plus en plus à être reconnue. L'implication directe des délégués dans l'élaboration de projets d'acquisition de connaissances, d'objectifs locaux, de projets de voirie n'est probablement pas étrangère à ces résultats. On constate, par ailleurs, que ce sont réellement les projets et sujets locaux qui génèrent cette implication et l'intérêt des délégués.

TGIRT Charlevoix-Laurentides

La **fusion des TGIRT Laurentides et Charlevoix-Bas-Saguenay** constitue le principal fait saillant pour cette TGIRT cette année. **Les règles de fonctionnement et les enjeux ont été adoptés**, ce qui a permis de lancer adéquatement les travaux. Bien sûr, la TGIRT n'a pas été en mesure d'adopter d'objectif local ou de mesure d'harmonisation générique, mais **elle a tout de même adopté plusieurs résolutions en lien avec le calcul de possibilité forestière 2023-2028.** Cependant, **il n'y a pas eu d'initiative locale concrète (objectif, projet, etc.) initiée par des délégués de la TGIRT.** Cette situation risque d'affecter les résultats de cette TGIRT pour l'année à venir puisque, mis à part les dossiers régionaux, il n'y a pas réellement de matière propre à cette

TGIRT pour animer les discussions dans la prochaine année. Contrairement au dossier du projet d'aire protégée Ya'nienhonhndeh dans Portneuf, **la TGIRT Charlevoix-Laurentides n'est pas directement impliquée dans le dossier local majeur, soit le plan de rétablissement du caribou forestier.** Malgré des ordres du jour majoritairement tournés vers les dossiers régionaux et des points administratifs, **la TGIRT Charlevoix-Laurentides a tout de même affiché un taux de présence des délégués tout près des 90 %**, ce qui est historiquement très élevé. **La satisfaction des délégués à l'égard des rencontres a présenté une tendance au maintien ou légèrement à la baisse.**

La région en général

La tenue des rencontres presque exclusivement par vidéoconférence semble avoir eu un effet positif sur le taux de présence des délégués qui s'est avéré le plus élevé jamais affiché pour la région quand on prend en considération l'ensemble des TGIRT. Cependant, cette réalité a également affecté de façon plus négative la dynamique des rencontres puisqu'une **baisse généralisée de la satisfaction par rapport à l'interactivité et de la convivialité des rencontres a été enregistrée.** Cela dit, cette baisse est également attribuable à **une partie importante du temps de discussion des TGIRT qui a été consacré à des sujets techniques pour lesquels plusieurs délégués n'ont pas les connaissances, afin de réagir adéquatement.** Les résultats des évaluations des rencontres révèlent aussi une statistique préoccupante, soit que c'est **seulement 50 % des délégués qui participent principalement aux rencontres parce qu'ils disent croire au processus.**

Les travaux sur la stratégie régionale de production de bois ont largement progressé en 2020-2021. Malheureusement, **le plan de travail qui prévoyait impliquer directement les TGIRT dans le choix de la stratégie d'aménagement du calcul de possibilité forestière n'a pas pu être appliqué dû au refus du Bureau du forestier en chef de partager les données en cours d'exercice.** Néanmoins, beaucoup de temps a été accordé aux TGIRT de la région pour tenter de comprendre et discuter des enjeux autour du calcul de possibilité forestière. **Sur le plan de la mobilisation et de la dynamique de travail du comité régional SRPB, l'année 2020-2021 a été très riche et l'implication des membres du comité a été remarquable.**

Le comité régional sur l'aménagement écosystémique a été relancé en 2020-2021, mais pour la tenue d'une seule rencontre pour valider les résultats du calcul de possibilité forestière. Cette rencontre a tout de même découlé sur des résolutions dans les deux TGIRT de la région.

Les travaux des chantiers sur les enjeux liés à la faune et la récréation se sont essentiellement concentrés sur la réalisation du projet de processus de planification collaborative faune-forêt. Cette initiative a découlé en une proposition de plusieurs secteurs d'intervention potentiels dans l'UA 037-71 qui ont été soumis à la consultation publique de l'automne 2020, afin d'être intégrés dans la banque de secteur du PAFIO.

Quant au chantier chemins, il a permis le dépôt de 2 fiches enjeux-solutions à la TGIRT Portneuf en 2020-2021.

En ce qui concerne les objectifs annuels de la coordination, **les cibles fixées de participation aux rencontres en 2020-2021 ont été facilement atteintes dans les deux TGIRT de la région.** **La confiance vis-à-vis du processus est excellente dans Portneuf, mais loin d'être acquise dans la**

nouvelle TGIRT Charlevoix-Laurentides. En ce qui concerne la confiance des délégués à l'égard des réponses fournies par les personnes-ressources du MFFP, encore cette année, les cibles ne sont pas atteintes, même si les résultats s'en approchent beaucoup.

RECOMMANDATIONS

1) L'augmentation de l'influence des TGIRT sur les PAFI doit continuer de conditionner l'ensemble des choix des comités de coordination des TGIRT

Depuis 4 ans, le comité de coordination a mis en place une stratégie visant à augmenter l'influence des TGIRT sur les PAFI. Dans Portneuf, cette stratégie semble porter fruit. L'implication des délégués est grandissante. Cette implication se concrétise en des initiatives et des projets qui débouchent directement sur une influence concrète sur les PAFI (projet planification collaborative, fiche densité du réseau routier, potentiel acéricole de forêt publique). Le recours à cette TGIRT pour traiter des enjeux plus éloignés des PAFI (projet d'aire protégée Ya'nienhohndeh, financement du réseau routier stratégique) tend à confirmer la légitimité croissante de cette instance de concertation. Le comité de coordination devrait poursuivre dans la même lancée pour l'année 2021-2022, tout en centrant les travaux sur un minimum de dossiers, soit :

1. Planification collaborative dans le projet d'aire protégée d'utilisation durable Ya'nienhohndeh;
2. Identification du potentiel acéricole en forêt publique;
3. Mise en œuvre de la fiche sur la densité du réseau routier.

Du côté de Charlevoix-Laurentides, la stratégie relève davantage de l'intention que d'une application concrète en 2020-2021. Pour la prochaine année, cette TGIRT devra être orientée vers des sujets plus proches des enjeux locaux et dont le contexte est davantage lié à l'opérationnel. La communication des informations entourant la planification opérationnelle constitue un sujet d'intérêt à cette TGIRT depuis 3 ans et plusieurs délégués semblent vouloir s'y impliquer. Un plan de travail autour de ce sujet devrait être élaboré pour le début de la saison.

2) Développer une approche de concertation adaptée aux attentes et expertises des acteurs du milieu

L'expérience et les résultats de l'année 2020-2021 ont mis réellement en évidence l'existence de deux clientèles distinctes au sein des TGIRT. La première caractéristique qui les sépare est le niveau d'expertise démontré pour comprendre et argumenter des enjeux qui requièrent des connaissances techniques en foresterie et/ou biologie. La deuxième caractéristique est le niveau de préoccupation qui motive leur présence à la TGIRT. Certains y sont avec le désir de traiter d'aspects purement opérationnels, et d'autres veulent surtout réagir à des enjeux stratégiques. L'expérience des années nous a démontré que d'effleurer plusieurs sujets en superficie au cours d'une année ne permet pas de mobiliser les acteurs et encore moins de déboucher sur des initiatives qui influencent les PAFI. Cependant, la stratégie axée sur un travail en profondeur de 2 ou 3 sujets dans une année fait des laissés-pour-compte. Les dossiers à concerter dans la région sont de plus en plus nombreux et les ressources, autant pour la coordination, que les acteurs eux-mêmes, sont limitées. Pour améliorer, non

seulement la confiance des acteurs à l'égard des TGIRT, mais aussi l'efficacité de ce processus de concertation, le comité de coordination devrait réfléchir et mettre sur pied une approche de concertation plus adaptée aux attentes et compétences des acteurs du milieu. Les TGIRT locales devraient recentrer leurs travaux et leurs rencontres sur leurs enjeux locaux qui trouvent une réponse davantage dans les mécanismes de planification opérationnelle. Les enjeux stratégiques devraient être traités dans des comités constitués d'acteurs qui présentent l'intérêt et les compétences pour en débattre. L'expérience des chantiers régionaux pour traiter d'enjeux stratégiques a montré qu'une mécanique impliquant un passage obligé aux tables locales pour émettre des recommandations n'amenait pas de plus-value dans les commentaires et, malgré les efforts importants de vulgarisation, il était difficile d'y intéresser les acteurs préoccupés davantage par les enjeux de nature opérationnelle qui sont majoritaires au sein des TGIRT.

3) **Intégrer de manière permanente les rencontres par vidéoconférence dans le mixte des rencontres liées aux travaux des TGIRT**

La saison 2020-2021 a démontré qu'il était possible et avantageux sur le plan de la présence aux rencontres d'avoir recours à la vidéoconférence pour les travaux des TGIRT. On a aussi constaté que ce format de rencontre avait des limites importantes pour traiter de sujets où la participation active des délégués est souhaitable. Ainsi, le comité de coordination devrait penser utiliser les vidéoconférences dans les situations suivantes :

- Aucun point dans l'ordre du jour ne nécessite de participation active sous forme d'atelier à la rencontre;
- La météo risque de compromettre la présence de plusieurs délégués à la rencontre;
- La rencontre est d'une durée de moins de 3 heures.

4) **La présence et les interventions des personnes-ressources aux TGIRT doivent continuer d'être davantage préparées et réalisées dans l'optique d'accompagner les TGIRT dans les travaux sur leurs enjeux**

Beaucoup de travail a été réalisé à ce niveau depuis quelques années, que ce soit du côté des présentations faites par le personnel du MFFP ou les prises de parole du chef d'unité de gestion. Les résultats démontrent que le lien avec les délégués des TGIRT s'est amélioré rapidement au début de cette stratégie, mais depuis, les résultats peinent à atteindre les cibles fixées. Ainsi, les efforts ne doivent surtout pas être relâchés et chaque intervention du MFFP doit être préparée et réalisée dans l'optique d'accompagner les TGIRT dans les travaux sur leurs enjeux.

CONCLUSION

La 11^e année d'existence des TGIRT de la région de la Capitale-Nationale a été, à plusieurs égards, singulière et imprévisible. Bien sûr, la pandémie a obligé la coordination à adapter ses techniques et modifier certains éléments de sa planification, mais globalement, il a été possible de maintenir un rythme soutenu dans le travail des TGIRT de la région. On peut même affirmer que sur le plan des résultats des travaux des TGIRT, l'année 2020-2021 est l'une des plus riches, sinon la plus riche. L'année a également mis en évidence les limites du modèle des TGIRT de la région, tant sur le plan de la mobilisation des acteurs, que sur sa capacité à livrer des résultats. Le modèle régional est somme toute satisfaisant, mais des améliorations doivent être apportées pour s'assurer d'une utilisation plus efficiente de la ressource temps des acteurs régionaux et des personnes-ressources.

L'année 2021-2022 devra également permettre de consolider les initiatives dans lesquelles beaucoup d'efforts ont été investis. Un minimum de ressources devra être alloué à un suivi adéquat et la mise en œuvre efficace de la stratégie de production de bois régionale. Il en va de même avec la fiche sur la densité du réseau routier dans Portneuf qui constitue le premier objectif local réellement issu de l'initiative d'une TGIRT dans la région. Même chose pour la procédure de communication sur l'harmonisation opérationnelle dans Charlevoix-Laurentides. Il s'agit là de trois initiatives dans lesquelles le milieu a investi beaucoup de temps et d'efforts. Il serait hautement démobilisant que, par manque de ressources allouées, ces initiatives tombent à plat en 2021-2022.

Finalement, la région fait probablement face à son plus grand défi de concertation avec le projet de planification collaborative dans le projet d'aire protégée d'utilisation durable Ya'nienhonhndeh. Il sera important d'y accorder l'attention et les ressources nécessaires pour en faire une histoire de succès qui pourrait, à lui seul, grandement augmenter la crédibilité et la légitimité des TGIRT.

(Formulaire d'évaluation des rencontres de TGIRT)

Bloc A : Questions portant sur la qualité des échanges au sein de la TGIRT et la convivialité des rencontres

1. Aujourd'hui, j'avais l'occasion de participer à la rencontre et de m'exprimer librement :
Tout à fait d'accord <input type="checkbox"/> D'accord <input type="checkbox"/> Plus ou moins <input type="checkbox"/> Pas du tout <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas <input type="checkbox"/>
Pourquoi vous indiquez ce résultat ?
2. La réunion de la TGIRT a été interactive et conviviale :
Tout à fait d'accord <input type="checkbox"/> D'accord <input type="checkbox"/> Plus ou moins <input type="checkbox"/> Pas du tout <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas <input type="checkbox"/>
Pourquoi vous indiquez ce résultat ?
3. Je me suis senti impliqué dans les sujets discutés à la rencontre d'aujourd'hui :
Tout à fait d'accord <input type="checkbox"/> D'accord <input type="checkbox"/> Plus ou moins <input type="checkbox"/> Pas du tout <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas <input type="checkbox"/>
Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

Bloc B : Questions portant sur l'information reçue

4. Les questions soulevées par les délégués ont été répondues clairement et de façon transparente par les personnes-ressources du MFFP :
Tout à fait d'accord <input type="checkbox"/> D'accord <input type="checkbox"/> Plus ou moins <input type="checkbox"/> Pas du tout <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas <input type="checkbox"/>
Pourquoi vous indiquez ce résultat ?
5. L'information livrée par les personnes-ressources du MFFP était facile à comprendre et correctement vulgarisée :
Tout à fait d'accord <input type="checkbox"/> D'accord <input type="checkbox"/> Plus ou moins <input type="checkbox"/> Pas du tout <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas <input type="checkbox"/>
Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

Bloc C : Questions portant sur l'animation des rencontres

6. L'animateur a encouragé les discussions à la rencontre d'aujourd'hui :
Tout à fait d'accord <input type="checkbox"/> D'accord <input type="checkbox"/> Plus ou moins <input type="checkbox"/> Pas du tout <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas <input type="checkbox"/>
Pourquoi vous indiquez ce résultat ?
7. L'animateur a bien géré l'ordre du jour adopté en début de rencontre :
Tout à fait d'accord <input type="checkbox"/> D'accord <input type="checkbox"/> Plus ou moins <input type="checkbox"/> Pas du tout <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas <input type="checkbox"/>
Pourquoi vous indiquez ce résultat ?

Bloc D : Questions portant sur l'évaluation du processus en général

8. Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez décidé de participer à la rencontre d'aujourd'hui (cochez une seule réponse svp) :
Je crois au processus <input type="checkbox"/> Certains points de l'ordre du jour d'aujourd'hui touchaient à mes intérêts <input type="checkbox"/>
Être présent pour m'assurer de protéger les intérêts qui me préoccupent, peu importe l'ordre du jour <input type="checkbox"/>
J'avais quelque chose à discuter avec un autre membre, mais qui n'est pas en lien avec l'ordre du jour <input type="checkbox"/>
9. La confiance que j'ai vis-à-vis du processus sur sa capacité à influencer les PAFI :
Grande <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Inexistante <input type="checkbox"/>
Pourquoi vous indiquez ce résultat ?